

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION

5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE
DE GESTION 2022**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSARD – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSARD donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGO donne procuration à M. LUMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur BAROIS Adjoint au Maire expose :

Le Comptable de la Commune est chargé seul et sous la responsabilité d'exécuter les recettes et les dépenses, de poursuivre la rentrée de tous les revenus de la Commune et de toutes les sommes qui lui sont dues, ainsi que d'acquitter les dépenses ordonnancées par le Maire jusqu'à concurrence des crédits régulièrement accordés.

Le Comptable établit, à l'issue de la clôture de chaque exercice, le compte de gestion, document synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Le compte de gestion 2022 a été produit conformément aux dispositions de l'article L.162-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Résultats budgétaires de l'exercice

70200 - LA SALVETAT SAINT GILLES -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 921 256,00	9 892 057,00	13 813 313,00
Titres de recette émis (b)	2 683 960,76	9 188 867,34	11 872 828,10
Réductions de titres (c)		325 034,64	325 034,64
Recettes nettes (d = b - c)	2 683 960,76	8 863 832,70	11 547 793,46
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 921 256,00	9 892 057,00	13 813 313,00
Mandats émis (f)	2 230 003,63	10 169 050,23	12 399 053,86
Annulations de mandats (g)	33 791,54	388 513,65	422 305,19
Depenses nettes (h = f - g)	2 196 212,09	9 780 536,58	11 976 748,67
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	487 748,67		
(h - d) Déficit		916 703,88	428 955,21

REÇU EN PREFECTURE

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

le 18/04/2023
Application agréée E-legalite.com

L'EXPOSÉ DE M. BAROIS ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice constatés par le compte de gestion 2022, conformes aux résultats dégagés par le compte administratif, pour le budget principal de la ville.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an désignés ci-dessus.
Les signatures figurent au registre.

Le Maire
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

Le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION

5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	21
Absents	1
Procurations	7
Votants	27
Pour	26
Contre	1
Abstention	1

Objet

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 -15 du CGCT

Les balances du Compte Administratif 2022, présentées par Monsieur BAROIS, Adjoint au Maire, font apparaître les résultats suivants pour le budget principal de la ville :

RÉALISATIONS DE L'EXERCICE 2022

- En fonctionnement :

	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		732 856,52
Opération de l'exercice	9 780 536,58	8 863 832,70
Résultats de l'exercice		-916 703,88
TOTAUX	9 780 536,58	9 596 689,22
Résultats de Clôture		-183 847,36

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

- En investissement :

	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	287 346,81	
Opération de l'exercice	2 196 212,09	2 683 960,76
Résultats de l'exercice		487 748,67
TOTAUX	2 483 558,90	2 683 960,76
Résultats de Clôture		200 401,86
Reste à réaliser	120 142,05	601 239,60
Solde des Restes à réaliser		481 097,55
TOTAUX CUMULES	2 603 700,95	3 285 200,36
Résultats cumulés		681 499,41

Après exposition du compte administratif 2022, Monsieur le Maire quitte la salle durant les votes et laisse la présidence à Mme ANDRAU, 1^{ère} Adjointe.

L'EXPOSÉ DE M. BAROIS ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A LA MAJORITÉ,

APPROUVE les résultats budgétaires et d'exécution de l'exercice conformes aux résultats dégagés par le compte administratif, pour le budget principal de la ville.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire

François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310526500010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRENADE

M 14

Compte administratif
 voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	33
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	37
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	38
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	39
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	42
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	45
A10.3 - Opérations liées aux cessions	47
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	48
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet

Annexe 1 - Etat des engagements donnés des tiers en nature ou en subventions

54

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	55
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	59
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	60
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	61
D2 - Arrêté et signatures	62

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	CA 2022
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0,00	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,49 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,64 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,81 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	9 780 536,58	G	8 863 832,70
	Section d'investissement	B	2 196 212,09	H	2 683 960,76

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	732 856,52 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	287 346,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	12 264 095,48	= G+H+I+J	12 280 649,98
---------------------------------------	-----------	----------------------	-----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	120 142,05	L	601 239,60
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	120 142,05	= K+L	601 239,60

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	9 780 536,58	= G+I+K	9 596 689,22
	Section d'investissement	= B+D+F	2 603 700,95	= H+J+L	3 285 200,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	12 384 237,53	= G+H+I+J+K+L	12 881 889,58

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00		
73	Impôts et taxes		0,00		
74	Dotations et participations		0,00		
75	Autres produits de gestion courante		0,00		
013	Atténuations de charges		0,00		
76	Produits financiers		0,00		
77	Produits exceptionnels		0,00		
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	120 142,05	L	601 239,60
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			601 239,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles	13 669,22			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00			0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	93 771,55	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	12 701,28	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 632 271,00	3 223 792,33	398 588,62	0,00	9 890,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 505 000,00	4 492 673,17	0,00	0,00	12 326,83
014	Atténuations de produits	164 390,00	164 382,23	0,00	0,00	7,77
65	Autres charges de gestion courante	810 080,00	717 527,37	7 293,02	0,00	85 259,61
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		9 111 741,00	8 598 375,10	405 881,64	0,00	107 484,26
66	Charges financières	101 400,00	84 752,62	16 004,93	0,00	642,45
67	Charges exceptionnelles	12 670,00	9 523,80	0,00	0,00	3 146,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	10 367,00	10 367,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 236 178,00	8 703 018,52	421 886,57	0,00	111 272,91
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	545 879,00	655 631,49			-109 752,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		545 879,00	655 631,49			-109 752,49
TOTAL		9 782 057,00	9 358 650,01	421 886,57	0,00	1 520,42
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	249 444,00	270 746,46	12 000,00	0,00	-33 302,46
70	Produits services, domaine et ventes div	619 000,48	483 643,98	77 898,67	0,00	57 457,83
73	Impôts et taxes	4 953 700,00	4 928 580,20	58,50	0,00	25 061,30
74	Dotations et participations	3 141 123,00	2 531 352,52	363 937,95	0,00	245 832,53
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	16 679,88	500,00	0,00	-2 179,88
Total des recettes de gestion courante		8 978 267,48	8 231 003,04	454 395,12	0,00	292 869,32
76	Produits financiers	0,00	1,91	0,00	0,00	-1,91
77	Produits exceptionnels	23 100,00	131 864,57	0,00	0,00	-108 764,57
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 001 367,48	8 362 869,52	454 395,12	0,00	184 102,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	47 833,00	46 568,06			1 264,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		47 833,00	46 568,06			1 264,94
TOTAL		9 049 200,48	8 409 437,58	454 395,12	0,00	185 367,78
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 732 856,52				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 863,52	38 778,49	13 669,22	32 415,81
204	Subventions d'équipement versées	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 249 000,71	636 821,96	93 771,55	518 407,20
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	609 402,04	101 299,92	12 701,28	495 400,84
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 981 266,27	776 900,37	120 142,05	1 084 223,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	424 000,00	411 926,56	0,00	12 073,44
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	950 000,00	950 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	1 374 000,00	1 361 926,56	0,00	12 073,44
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 470 671,23	2 138 826,93	120 142,05	1 211 702,25
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	47 833,00	46 568,06		1 264,94
041	Opérations patrimoniales (1)	115 404,96	10 817,10		104 587,86
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	163 237,96	57 385,16		105 852,80
	TOTAL	3 633 909,19	2 196 212,09	120 142,05	1 317 555,05
	Pour information	(2) 287 346,81			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 261 767,00	212 706,35	601 239,60	447 821,05
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 452 800,08	1 400 000,00	0,00	52 800,08
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
	Total des recettes d'équipement	2 829 972,04	1 612 706,35	601 239,60	616 026,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	320 000,00	404 805,82	0,00	-84 805,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	430 000,00	404 805,82	0,00	25 194,18
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 259 972,04	2 017 512,17	601 239,60	641 220,27
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	545 879,00	655 631,49		-109 752,49
041	Opérations patrimoniales (1)	115 404,96	10 817,10		104 587,86
	Total des recettes d'ordre d'investissement	661 283,96	666 448,59		-5 164,63
	TOTAL	3 921 256,00	2 683 960,76	601 239,60	636 055,64

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 622 380,95		3 622 380,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 492 673,17		4 492 673,17
014	Atténuations de produits	164 382,23		164 382,23
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	724 820,39		724 820,39
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	100 757,55	0,00	100 757,55
67	Charges exceptionnelles	9 523,80	110 000,00	119 523,80
68	Dot. aux amortissements et provisions	10 367,00	545 631,49	555 998,49
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 124 905,09	655 631,49	9 780 536,58
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	297,70	297,70
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	411 926,56	0,00	411 926,56
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	38 778,49	0,00	38 778,49
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	636 821,96	55 683,46	692 505,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	101 299,92	1 404,00	102 703,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	950 000,00	0,00	950 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		2 138 826,93	57 385,16	2 196 212,09
Pour information				287 346,81
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	282 746,46		282 746,46
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	561 542,65		561 542,65
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		46 270,36	46 270,36
73	Impôts et taxes	4 928 638,70		4 928 638,70
74	Dotations et participations	2 895 290,47		2 895 290,47
75	Autres produits de gestion courante	17 179,88	0,00	17 179,88
76	Produits financiers	1,91	0,00	1,91
77	Produits exceptionnels	131 864,57	297,70	132 162,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 817 264,64	46 568,06	8 863 832,70
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				732 856,52

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	404 805,82	0,00	404 805,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	212 706,35	0,00	212 706,35
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		109 830,89	109 830,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	7 265,23	7 265,23
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	169,11	169,11
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	3 551,87	3 551,87
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		545 631,49	545 631,49
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 017 512,17	666 448,59	2 683 960,76
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	3 632 271,00	3 223 792,33	398 588,62	0,00	9 890,05
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	1 625 500,00	1 386 735,40	220 277,50	0,00	18 487,10
60611	Eau et assainissement	24 000,00	29 919,82	0,00	0,00	-5 919,82
60612	Energie - Electricité	740 411,00	717 412,56	77 025,16	0,00	-54 026,72
60621	Combustibles	6 000,00	8 831,59	0,00	0,00	-2 831,59
60622	Carburants	19 000,00	17 536,17	2 582,68	0,00	-1 118,85
60623	Alimentation	11 757,00	12 113,63	447,67	0,00	-804,30
60624	Produits de traitement	1 809,00	4 103,53	0,00	0,00	-2 294,53
60628	Autres fournitures non stockées	5 200,00	5 243,42	0,00	0,00	-43,42
60631	Fournitures d'entretien	54 650,00	36 131,21	796,23	0,00	17 722,56
60632	Fournitures de petit équipement	6 214,00	8 570,28	1 872,53	0,00	-4 228,81
60633	Fournitures de voirie	3 131,00	0,00	0,00	0,00	3 131,00
60636	Vêtements de travail	10 017,00	13 262,37	0,00	0,00	-3 245,37
6064	Fournitures administratives	12 557,00	8 891,96	0,00	0,00	3 665,04
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 700,00	5 477,03	1 807,27	0,00	2 415,70
6067	Fournitures scolaires	23 126,00	26 549,45	930,03	0,00	-4 353,48
6068	Autres matières et fournitures	106 280,00	77 853,96	5 317,18	0,00	23 108,86
611	Contrats de prestations de services	13 000,00	23 197,99	0,00	0,00	-10 197,99
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	950,00	0,00	-950,00
6135	Locations mobilières	45 060,00	46 267,40	137,26	0,00	-1 344,66
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	1 456,78	0,00	0,00	443,22
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	19 731,54	4 336,10	0,00	35 932,36
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	87,24	2 685,60	0,00	-1 772,84
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	3 276,00	0,00	0,00	13 724,00
61524	Entretien bois et forêts	12 840,00	12 840,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	33 000,00	17 021,63	130,00	0,00	15 848,37
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	8 262,30	3 295,60	0,00	-3 557,90
6156	Maintenance	148 800,00	92 142,32	16 394,94	0,00	40 262,74
6161	Multirisques	31 000,00	30 541,61	0,00	0,00	458,39
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	11 700,00	0,00	0,00	-3 700,00
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	713,50	274,00	0,00	272,50
6184	Versements à des organismes de formation	21 000,00	34 050,68	1 849,00	0,00	-14 899,68
6188	Autres frais divers	85 253,00	78 347,52	13 079,50	0,00	-6 174,02
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	40 500,00	41 568,68	660,00	0,00	-1 728,68
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	5 000,00	0,00	0,00	-1 500,00
6231	Annonces et insertions	7 500,00	1 460,55	0,00	0,00	6 039,45
6232	Fêtes et cérémonies	113 900,00	161 114,10	1 585,60	0,00	-48 799,70
6236	Catalogues et imprimés	1 115,00	438,47	0,00	0,00	676,53
6237	Publications	19 000,00	26 125,55	0,00	0,00	-7 125,55
6238	Divers	700,00	2 224,40	0,00	0,00	-1 524,40
6247	Transports collectifs	12 301,00	14 423,58	80,00	0,00	-2 202,58
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6256	Missions	2 290,00	1 771,48	0,00	0,00	518,52
6257	Réceptions	1 800,00	8 055,13	0,00	0,00	-6 255,13
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	6 400,96	1 539,36	0,00	559,68
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	39 989,38	1 437,34	0,00	1 573,28
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	5 196,98	438,43	0,00	-1 635,41
6281	Concours divers (cotisations)	3 700,00	3 938,25	0,00	0,00	-238,25
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	85 000,00	58 202,40	19 488,00	0,00	7 309,60
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 500,00	26 331,10	5 018,61	0,00	-2 849,71
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	34 000,00	31 948,20	10 912,49	0,00	-8 860,69
6288	Autres services extérieurs	50 000,00	39 843,23	3 240,54	0,00	6 916,23
63512	Taxes foncières	12 000,00	11 491,00	0,00	0,00	509,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 505 000,00	4 492 673,17	0,00	0,00	12 326,83
6218	Autre personnel extérieur	0,00	4 729,45	0,00	0,00	-4 729,45
6331	Versement mobilité	54 000,00	48 758,38	0,00	0,00	5 241,62
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 000,00	12 111,38	0,00	0,00	11 888,62
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 000,00	50 531,48	0,00	0,00	468,52
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 000,00	7 313,29	0,00	0,00	14 686,71
64111	Rémunération principale titulaires	2 133 000,00	1 890 659,79	0,00	0,00	242 340,21
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 000,00	40 171,97	0,00	0,00	5 828,03
	Indemnité de préavis	0,00	8 400,00	0,00	0,00	-8 400,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64118	Autres indemnités titulaires	364 000,00	334 768,32	0,00	0,00	29 231,68
64131	Rémunérations non tit.	375 000,00	531 488,70	0,00	0,00	-156 488,70
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 000,00	56 462,76	0,00	0,00	-51 462,76
64164	Emplois d'insertion indemnité inflat°	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00
64168	Autres emplois d'insertion	74 000,00	43 548,22	0,00	0,00	30 451,78
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	410 000,00	454 511,57	0,00	0,00	-44 511,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	617 000,00	623 111,40	0,00	0,00	-6 111,40
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	23 090,10	0,00	0,00	909,90
6455	Cotisations pour assurance du personnel	218 000,00	245 804,32	0,00	0,00	-27 804,32
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 000,00	8 376,54	0,00	0,00	13 623,46
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDI	0,00	10 764,03	0,00	0,00	-10 764,03
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	1 371,99	0,00	0,00	1 628,01
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	79 113,20	0,00	0,00	-53 113,20
6488	Autres charges	37 000,00	15 986,28	0,00	0,00	21 013,72
014	Atténuations de produits	164 390,00	164 382,23	0,00	0,00	7,77
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 loi SRU	164 390,00	164 382,23	0,00	0,00	7,77
65	Autres charges de gestion courante	810 080,00	717 527,37	7 293,02	0,00	85 259,61
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	2 500,00	1 007,86	0,00	0,00	1 492,14
6531	Indemnités	80 000,00	80 061,42	0,00	0,00	-61,42
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 390,60	0,00	0,00	609,40
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	7 328,17	0,00	0,00	1 671,83
6535	Formation	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	5 224,35	0,00	0,00	-724,35
6542	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6553	Service d'incendie	126 200,00	126 144,01	0,00	0,00	55,99
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	261 800,00	234 246,73	0,00	0,00	27 553,27
65548	Autres contributions	58 200,00	1 243,25	7 293,02	0,00	49 663,73
657348	Subv. fonct. Autres communes	5 300,00	1 889,96	0,00	0,00	3 410,04
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	76 730,00	76 730,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	1 300,00	261,02	0,00	0,00	1 038,98
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		9 111 741,00	8 598 375,10	405 881,64	0,00	107 484,26
66	Charges financières (b)	101 400,00	84 752,62	16 004,93	0,00	642,45
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 900,00	84 752,62	0,00	0,00	147,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 500,00	0,00	16 004,93	0,00	495,07
67	Charges exceptionnelles (c)	12 670,00	9 523,80	0,00	0,00	3 146,20
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	23,80	0,00	0,00	2 976,20
6745	Subv. aux personnes de droit privé	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	9 270,00	8 500,00	0,00	0,00	770,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	1 000,00	0,00	0,00	-800,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	10 367,00	10 367,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 367,00	10 367,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		9 236 178,00	8 703 018,52	421 886,57	0,00	111 272,91
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	545 879,00	655 631,49			-109 752,49
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	169,11			-169,11
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	109 830,89			-109 830,89
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	545 879,00	545 631,49			247,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		545 879,00	655 631,49			-109 752,49
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		545 879,00	655 631,49			-109 752,49
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 782 057,00	9 358 650,01	421 886,57	0,00	1 520,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Montant des ICNE de l'exercice	16 004,93
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	16 004,93

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	249 444,00	270 746,46	12 000,00	0,00	-33 302,46
6419	Remboursements rémunérations personnel	249 444,00	230 358,95	12 000,00	0,00	7 085,05
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	10 700,00	0,00	0,00	-10 700,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	29 687,51	0,00	0,00	-29 687,51
70	Produits services, domaine et ventes div	619 000,48	483 643,98	77 898,67	0,00	57 457,83
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	4 369,99	0,00	0,00	630,01
70312	Redevances funéraires	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	29 000,48	24 691,80	0,00	0,00	4 308,68
7066	Redevances services à caractère social	230 000,00	137 239,97	44 820,75	0,00	47 939,28
7067	Redev. services périscolaires et enseign	350 000,00	311 816,19	33 077,92	0,00	5 105,89
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	4 226,03	0,00	0,00	773,97
73	Impôts et taxes	4 953 700,00	4 928 580,20	58,50	0,00	25 061,30
73111	Impôts directs locaux	4 058 000,00	4 079 027,00	0,00	0,00	-21 027,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 300,00	1 594,00	0,00	0,00	8 706,00
73211	Attribution de compensation	143 000,00	0,00	0,00	0,00	143 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	304 000,00	421 832,31	0,00	0,00	-117 832,31
7336	Droits de place	2 500,00	4 825,90	58,50	0,00	-2 384,40
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 900,00	16 014,00	0,00	0,00	-114,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	10 497,60	0,00	0,00	-10 497,60
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	420 000,00	394 789,39	0,00	0,00	25 210,61
74	Dotations et participations	3 141 123,00	2 531 352,52	363 937,95	0,00	245 832,53
7411	Dotation forfaitaire	868 410,00	868 410,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	409 555,00	409 555,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	349 398,00	349 398,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	6 000,00	6 898,68	0,00	0,00	-898,68
74718	Autres participations Etat	263 660,00	220 866,56	190 349,00	0,00	-147 555,56
7473	Participat° Départements	4 000,00	11 142,98	0,00	0,00	-7 142,98
7478	Participat° Autres organismes	1 230 000,00	647 757,30	173 588,95	0,00	408 653,75
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	100,00	574,00	0,00	0,00	-474,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	16 750,00	0,00	0,00	-6 750,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	16 679,88	500,00	0,00	-2 179,88
752	Revenus des immeubles	14 500,00	16 678,22	500,00	0,00	-2 678,22
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	1,66	0,00	0,00	498,34
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		8 978 267,48	8 231 003,04	454 395,12	0,00	292 869,32
76	Produits financiers (b)	0,00	1,91	0,00	0,00	-1,91
7688	Autres	0,00	1,91	0,00	0,00	-1,91
77	Produits exceptionnels (c)	23 100,00	131 864,57	0,00	0,00	-108 764,57
7714	Recouvert créances admises en non valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	10 622,15	0,00	0,00	-10 522,15
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	110 000,00	0,00	0,00	-110 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	11 242,42	0,00	0,00	8 757,58
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		9 001 367,48	8 362 869,52	454 395,12	0,00	184 102,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	47 833,00	46 568,06			1 264,94
722	Immobilisations corporelles	46 500,00	46 270,36			229,64
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 333,00	297,70			1 035,30
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		47 833,00	46 568,06			1 264,94
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		9 049 200,48	8 409 437,58	454 395,12	0,00	185 367,78
Pour information		732 856,52				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	84 863,52	38 778,49	13 669,22	32 415,81
2031	Frais d'études	1 000,00	6 144,00	11 280,00	-16 424,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 388,21	824,72	-4 212,93
2051	Concessions, droits similaires	83 863,52	29 246,28	1 564,50	53 052,74
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 249 000,71	636 821,96	93 771,55	518 407,20
2111	Terrains nus	442 653,19	1 653,57	884,00	440 115,62
2112	Terrains de voirie	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
2117	Bois et forêts	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	12 381,60	0,00	-12 381,60
2128	Autres agencements et aménagements	2 203,20	11 853,34	0,00	-9 650,14
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	496 922,98	248 978,87	59 215,64	188 728,47
2138	Autres constructions	0,00	100 000,00	2 313,66	-102 313,66
2151	Réseaux de voirie	0,00	2 280,00	0,00	-2 280,00
2152	Installations de voirie	8 198,80	2 418,00	555,67	5 225,13
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	1 944,24	-1 944,24
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	5 993,52	-5 993,52
21538	Autres réseaux	8 600,00	34 685,71	0,00	-26 085,71
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	45 000,00	30 654,13	0,00	14 345,87
2182	Matériel de transport	51 000,00	57 272,08	0,00	-6 272,08
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	7 922,27	17 733,42	-25 655,69
2184	Mobilier	31 135,94	28 117,12	0,00	3 018,82
2188	Autres immobilisations corporelles	68 286,60	98 605,27	5 131,40	-35 450,07
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	609 402,04	101 299,92	12 701,28	495 400,84
2313	Constructions	435 902,04	97 748,05	12 701,28	325 452,71
2315	Installat°, matériel et outillage techni	173 500,00	0,00	0,00	173 500,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	3 551,87	0,00	-3 551,87
Total des dépenses d'équipement		1 981 266,27	776 900,37	120 142,05	1 084 223,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	424 000,00	411 926,56	0,00	12 073,44
1641	Emprunts en euros	395 925,00	380 861,88	0,00	15 063,12
16873	Dettes - Départements	28 075,00	28 074,68	0,00	0,32
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	2 990,00	0,00	-2 990,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	950 000,00	950 000,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	950 000,00	950 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		1 374 000,00	1 361 926,56	0,00	12 073,44
45811	RD 42 (3)	115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
TOTAL DEPENSES REELLES		3 470 671,23	2 138 826,93	120 142,05	1 211 702,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	47 833,00	46 568,06		1 264,94
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 333,00	297,70		1 035,30
13911	Etat et établissements nationaux	1 033,00	0,00		1 033,00
13918	Autres subventions d'équipement	300,00	297,70		2,30
	Charges transférées (6)	46 500,00	46 270,36		229,64
2135	Installations générales, agencements	7 500,00	7 527,64		-27,64
21538	Autres réseaux	39 000,00	38 742,72		257,28
041	Opérations patrimoniales (7)	115 404,96	10 817,10		104 587,86
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	115 404,96	0,00		115 404,96
21312	Bâtiments scolaires	0,00	4 756,99		-4 756,99
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 104,24		-1 104,24
2135	Installations générales, agencements	0,00	3 551,87		-3 551,87
2313	Constructions	0,00	1 404,00		-1 404,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		163 237,96	57 385,16		105 852,80

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 633 909,19	2 196 212,09	120 142,05	1 317 555,05
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	287 346,81			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 261 767,00	212 706,35	601 239,60	447 821,05
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	3 599,80	0,00	-3 599,80
1312	Subv. transf. Régions	0,00	3 480,45	19 886,83	-23 367,28
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	690 145,20	202 291,10	262 240,00	225 614,10
1322	Subv. non transf. Régions	211 400,00	0,00	172 720,00	38 680,00
1323	Subv. non transf. Départements	320 221,80	0,00	146 392,77	173 829,03
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	3 335,00	0,00	-3 335,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 452 800,08	1 400 000,00	0,00	52 800,08
1641	Emprunts en euros	1 452 800,08	1 400 000,00	0,00	52 800,08
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
2313	Constructions	115 404,96	0,00	0,00	115 404,96
Total des recettes d'équipement		2 829 972,04	1 612 706,35	601 239,60	616 026,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	320 000,00	404 805,82	0,00	-84 805,82
10222	FCTVA	220 000,00	239 059,25	0,00	-19 059,25
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	165 746,57	0,00	-65 746,57
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
Total des recettes financières		430 000,00	404 805,82	0,00	25 194,18
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 259 972,04	2 017 512,17	601 239,60	641 220,27
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	545 879,00	655 631,49		-109 752,49
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	109 830,89		-109 830,89
2112	Terrains de voirie	0,00	169,11		-169,11
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 106,00	1 106,00		0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 134,00	2 133,33		0,67
28051	Concessions et droits similaires	21 792,00	21 792,00		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 675,00	5 675,00		0,00
28128	Autres aménagements de terrains	52 758,00	52 758,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	120 761,00	120 760,07		0,93
28152	Installations de voirie	27 597,00	27 352,16		244,84
281538	Autres réseaux	73 734,00	73 733,69		0,31
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 920,00	6 919,96		0,04
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 829,00	18 828,50		0,50
28182	Matériel de transport	60 036,00	60 036,34		-0,34
28183	Matériel de bureau et informatique	18 167,00	18 167,00		0,00
28184	Mobilier	24 890,00	24 889,72		0,28
28188	Autres immo. corporelles	111 480,00	111 479,72		0,28
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		545 879,00	655 631,49		-109 752,49
041	Opérations patrimoniales (5)	115 404,96	10 817,10		104 587,86
2031	Frais d'études	0,00	4 200,00		-4 200,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 065,23		-3 065,23
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	3 551,87		-3 551,87
45821	RD 42	115 404,96	0,00		115 404,96
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		661 283,96	666 448,59		-5 164,63
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		3 921 256,00	2 683 960,76	601 239,60	636 055,64

REÇU EN PRÉFECTURE (les r...elles et d'ordre)

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

**IV
A1**

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	1 361 927	252 510	5 114	259 117	131 884	54 943	1 984	13 436	0	57 912	0	2 138 827
- Equipements municipaux (2)		252 510	5 114	259 117	131 884	54 943	1 984	13 436	0	57 912	0	776 900
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	1 361 927											1 361 927
Dépenses d'ordre	11 115											57 385
Solde d'exécution reporté de N-1	287 347											287 347
Total dépenses	1 660 388	260 038	5 114	259 117	131 884	93 686	1 984	13 436	0	57 912	0	2 483 559
Total recettes	2 361 424	35 386	750	6 330	166 905	0	0	0	0	113 166	0	2 683 961
Solde d'investissement	701 035	-224 652	-4 364	-252 787	35 022	-93 686	-1 984	-13 436	0	55 254	0	200 402
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	52 967	0	1 728	24 806	0	0	32 147	0	8 493	0	120 142
Total RAR recettes	0	0	0	157 918	443 322	0	0	0	0	0	0	601 240
SOLDE RAR investissement	0	-52 967	0	156 190	418 516	0	0	-32 147	0	-8 493	0	481 098

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	659 080	3 645 530	226 164	1 309 704	160 082	1 396 805	226 786	1 190 158	164 382	797 779	4 067	9 780 537
Total recettes	7 685 816	129 162	22 933	599 577	5 072	144 462	0	828 946	0	175 838	4 854	9 596 689
Solde de fonctionnement	7 026 736	-3 516 368	-203 231	-710 127	-155 010	-1 252 343	-226 786	-361 212	-164 382	-621 941	817	-183 847
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

**IV
A1**

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses d'investissement		1 660 388	313 005	5 114	260 845	156 690	93 686	1 984	45 583	0	66 405	0	2 603 701
Dépenses réelles		1 361 927	305 477	5 114	260 845	156 690	54 943	1 984	45 583	0	66 405	0	2 258 969
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	411 927	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	411 927
1641	Emprunts en euros	380 862	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	380 862
16873	Dettes - Départements	28 075	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 075
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	2 990	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 990
16	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	25 025	0	0	27 423	0	0	0	0	0	0	52 448
2031	Frais d'études	0	0	0	0	17 424	0	0	0	0	0	0	17 424
2033	Frais d'insertion	0	0	0	0	4 213	0	0	0	0	0	0	4 213
2051	Concessions, droits similaires	0	25 025	0	0	5 786	0	0	0	0	0	0	30 811
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	276 900	5 114	260 845	20 618	54 943	1 984	45 583	0	64 605	0	730 594
2111	Terrains nus	0	2 538	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 538
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 382	0	12 382
2128	Autres agencements et aménagements	0	0	0	0	0	9 266	0	0	0	2 587	0	11 853
2135	Installations générales, agencements	0	56 926	0	209 811	6 858	0	1 902	32 698	0	0	0	308 195
2138	Autres constructions	0	102 314	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102 314
2151	Réseaux de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 280	0	2 280
2152	Installations de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 974	0	2 974
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 944	0	1 944
21532	Réseaux d'assainissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 994	0	5 994
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	17 050	0	0	0	17 635	0	34 686
2158	Autres Inst.,matériel,outil. techniques	0	834	0	0	0	13 686	0	0	0	16 134	0	30 654
2182	Matériel de transport	0	57 272	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57 272
2183	Matériel de bureau et informatique	0	22 650	83	2 333	118	224	83	166	0	0	0	25 656
2184	Mobilier	0	3 860	0	8 988	11 617	2 918	0	733	0	0	0	28 117

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2188	Autres immobilisations corporelles	0	30 507	5 031	39 713	2 025	11 798	0	11 987	0	2 676	0	103 737
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	3 552	0	0	108 649	0	0	0	0	1 800	0	114 001
2313	Constructions	0	0	0	0	108 649	0	0	0	0	1 800	0	110 449
238	Avances versées commandes immo. Incorp.	0	3 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 552
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950 000
275	Dépôts et cautionnements versés	950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950 000
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	11 115	7 528	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	57 385
040	Opérat* ordre transfert entre sections	298	7 528	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	46 568
13918	Autres subventions d'équipement	298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298
2135	Installations générales, agencements	0	7 528	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 528
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	38 743
041	Opérations patrimoniales	10 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 817
21312	Bâtiments scolaires	4 757	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 757
21318	Autres bâtiments publics	1 104	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 104
2135	Installations générales, agencements	3 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 552
2313	Constructions	1 404	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 404
001	Solde d'exécution reporté de N-1	287 347	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 347

RECETTES													
Total recettes d'investissement	2 361 424	35 386	750	164 248	610 227	0	0	0	0	0	113 166	0	3 285 200
Recettes réelles	1 804 806	35 386	750	164 248	610 227	0	0	0	0	0	3 335	0	2 618 752
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 Dotations, fonds divers et réserves	404 806	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	404 806
10222 FCTVA	239 059	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	239 059
10226 Taxe d'aménagement	165 747	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	165 747
13 Subventions d'investissement	0	35 386	750	164 248	610 227	0	0	0	0	0	3 335	0	813 946
1311 Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	750	2 850	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600
1312 Subv. transf. Régions	0	0	0	23 367	0	0	0	0	0	0	0	0	23 367
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	35 386	0	76 800	352 345	0	0	0	0	0	0	0	464 531
1322 Subv. non transf. Régions	0	0	0	0	172 720	0	0	0	0	0	0	0	172 720
1323 Subv. non transf. Départements	0	0	0	61 231	85 162	0	0	0	0	0	0	0	146 393
1342 Amendes de police non transférable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 335	0	3 335

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
1641	Emprunts en euros	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400 000
18	Compte de liaison : affectat' (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat' et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		556 618	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	666 449
040	Opérat' ordre transfert entre sections	545 801	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	655 631
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	109 831
2112	Terrains de voirie	169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 106	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 106
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 133	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 133
28051	Concessions et droits similaires	21 792	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 792
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 675	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 675
28128	Autres aménagements de terrains	52 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 758
28135	Installations générales, agencements, ..	120 760	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 760
28152	Installations de voirie	27 352	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 352
281538	Autres réseaux	73 734	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 734
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 920	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 920
28158	Autres installat', matériel et outillage	18 829	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 829
28182	Matériel de transport	60 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 036
28183	Matériel de bureau et informatique	18 167	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 167
28184	Mobilier	24 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 890
28188	Autres immo. corporelles	111 480	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	111 480
041	Opérations patrimoniales	10 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 817
2031	Frais d'études	4 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 200
2033	Frais d'insertion	3 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 065
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 552	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 552

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES											
Total dépenses de fonctionnement		659 080	3 645 530	226 164	1 309 704	160 082	1 396 805	226 786	1 190 158	164 382	797 779	4 067	9 780 537
Dépenses réelles		113 280	3 645 530	226 164	1 309 704	160 082	1 396 805	226 786	1 190 158	164 382	687 948	4 067	9 124 905
011	Charges à caractère général	7 274	1 551 045	7 620	224 035	92 628	1 243 850	15 351	88 859	0	387 653	4 067	3 622 381
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0	499 411	0	0	0	1 098 328	0	9 275	0	0	0	1 607 013
60611	Eau et assainissement	0	5 354	268	11 253	1 251	4 915	555	1 954	0	4 370	0	29 920
60612	Energie - Electricité	0	196 290	3 350	101 955	56 379	71 225	13 817	22 341	0	325 829	3 252	794 438
60621	Combustibles	0	4 731	0	0	0	0	0	0	0	4 101	0	8 832
60622	Carburants	0	11 161	436	700	0	0	0	0	0	7 822	0	20 119
60623	Alimentation	0	3 295	47	1 177	0	0	39	7 189	0	0	815	12 561
60624	Produits de traitement	0	3 938	0	0	0	166	0	0	0	0	0	4 104
60628	Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0	5 243	0	0	0	5 243
60631	Fournitures d'entretien	0	32 910	0	0	0	0	0	4 018	0	0	0	38 927
60632	Fournitures de petit équipement	0	393	567	5 796	0	0	115	3 572	0	0	0	10 443
60636	Vêtements de travail	0	8 722	1 733	2 029	0	0	0	778	0	0	0	13 262
6064	Fournitures administratives	0	3 764	0	5 128	0	0	0	0	0	0	0	8 892
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	0	5 324	0	0	1 961	0	0	0	7 284
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	27 479	0	0	0	0	0	0	0	27 479
6068	Autres matières et fournitures	0	49 252	126	3 154	683	17 819	0	4 995	0	7 143	0	83 171
611	Contrats de prestations de services	0	23 198	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 198
6132	Locaions immobilières	0	950	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950
6135	Locaions mobilières	0	21 748	0	567	11 775	10 081	0	0	0	2 234	0	46 405
614	Charges locatives et de copropriété	0	1 457	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 457
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	2 916	0	14 926	1 320	4 396	0	509	0	0	0	24 068
615231	Entretien, réparations voiries	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 773	0	2 773
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	2 376	0	0	0	0	0	900	0	3 276
61524	Entretien bois et forêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 840	0	12 840
61551	Entretien matériel roulant	0	17 028	0	123	0	0	0	0	0	0	0	17 152
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	2 924	0	6 531	902	436	0	0	0	765	0	11 558
6156	Maintenance	0	76 556	567	17 135	2 999	6 526	297	3 389	0	1 067	0	108 537
6161	Multirisques	0	30 542	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 542
617	Etudes et recherches	0	6 600	0	5 100	0	0	0	0	0	0	0	11 700
6182	Documentation générale et technique	0	425	0	0	0	0	0	563	0	0	0	988
6184	Versements à des organismes de formation	0	33 765	0	0	0	0	0	2 135	0	0	0	35 900

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6188	Autres frais divers	0	76 422	0	0	201	0	0	0	0	14 804	0	91 427
6226	Honoraires	0	35 629	0	0	0	0	0	6 400	0	0	0	42 229
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
6231	Annonces et insertions	0	1 461	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 461
6232	Fêtes et cérémonies	0	156 153	0	100	0	6 446	0	0	0	0	0	162 700
6236	Catalogues et imprimés	0	438	0	0	0	0	0	0	0	0	0	438
6237	Publications	0	26 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 126
6238	Divers	0	2 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 224
6247	Transports collectifs	0	2 660	0	11 256	0	587	0	0	0	0	0	14 504
6256	Missions	0	404	0	90	0	3	15	1 260	0	0	0	1 771
6257	Réceptions	0	8 055	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 055
6261	Frais d'affranchissement	0	7 940	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 940
6262	Frais de télécommunications	0	37 185	525	302	602	1 332	512	969	0	0	0	41 427
627	Services bancaires et assimilés	4 324	0	0	1 270	0	0	0	42	0	0	0	5 635
6281	Concours divers (cotisations)	0	1 938	0	0	0	0	0	0	0	2 000	0	3 938
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts,	0	77 690	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 690
6283	Frais de nettoyage des locaux	0	0	0	282	10 638	20 430	0	0	0	0	0	31 350
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	42 861	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 861
6288	Autres services extérieurs	2 950	19 839	0	5 306	553	1 162	0	12 268	0	1 005	0	43 084
63512	Taxes foncières	0	11 491	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 491
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 853 855	90 400	1 082 970	54 704	99 275	17 735	1 101 299	0	192 435	0	4 492 673
6218	Autre personnel extérieur	0	1 502	499	0	0	0	0	2 729	0	0	0	4 729
6331	Versement mobilité	0	17 845	973	12 774	664	1 097	196	12 940	0	2 270	0	48 758
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0	4 383	243	3 194	166	274	49	3 235	0	568	0	12 111
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0	19 453	986	12 319	672	1 111	200	13 492	0	2 298	0	50 531
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0	2 677	146	1 916	100	165	29	1 941	0	341	0	7 313
64111	Rémunération principale titulaires	0	731 816	50 570	508 130	32 823	56 563	9 951	389 062	0	111 745	0	1 890 660
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	21 516	690	6 932	177	623	214	8 105	0	1 915	0	40 172
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat'	0	3 116	303	2 874	150	175	117	1 165	0	500	0	8 400
64118	Autres indemnités titulaires	0	167 190	12 508	57 777	3 945	11 884	2 153	61 465	0	17 846	0	334 768
64131	Rémunérations non tit.	0	113 126	0	126 656	0	0	0	291 706	0	0	0	531 489
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat'	0	100	0	500	0	0	0	700	0	0	0	1 300
64138	Autres indemnités non tit.	0	29 444	0	8 187	0	0	0	18 832	0	0	0	56 463
64164	Emplois d'insertion Indemnité inflat'	0	100	0	200	0	0	0	0	0	0	0	300
64168	Autres emplois d'insertion	0	6 531	0	37 017	0	0	0	0	0	0	0	43 548
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0	163 529	7 362	112 472	5 025	8 296	1 480	139 175	0	17 172	0	454 512
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0	238 394	15 449	164 810	10 406	18 097	3 140	137 222	0	35 594	0	623 111

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0	5 941	0	6 908	0	0	0	10 242	0	0	0	23 090
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0	245 804	0	0	0	0	0	0	0	0	0	245 804
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	4 508	163	1 703	109	192	38	1 288	0	376	0	8 377
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0	0	0	10 764	0	0	0	0	0	0	0	10 764
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	362	0	720	0	0	0	290	0	0	0	1 372
6478	Autres charges sociales diverses	0	71 246	184	3 568	212	421	50	2 700	0	732	0	79 113
6488	Autres charges	0	5 274	323	3 551	255	377	118	5 011	0	1 078	0	15 986
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	164 382	0	0	164 382
739115	Prélevé au titre de l'article 55 loi SRU	0	0	0	0	0	0	0	0	164 382	0	0	164 382
65	Autres charges de gestion courante	5 224	230 263	128 144	2 699	11 750	53 680	185 200	0	0	107 860	0	724 820
6512	Droits d'utilisa* Informatique nuage	0	1 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 008
6531	Indemnités	0	80 061	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80 061
6533	Cotisations de retraite	0	3 391	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 391
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	7 328	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 328
6541	Créances admises en non-valeur	5 224	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 224
6553	Service d'incendie	0	0	128 144	0	0	0	0	0	0	0	0	128 144
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	0	134 923	0	0	0	0	0	0	0	99 324	0	234 247
65548	Autres contributions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 536	0	8 536
657348	Subv. fonct. Autres communes	0	0	0	1 890	0	0	0	0	0	0	0	1 890
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	180 000	0	0	0	0	180 000
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0	3 550	2 000	550	11 750	53 680	5 200	0	0	0	0	76 730
65868	Autres	0	2	0	259	0	0	0	0	0	0	0	261
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	100 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 758
66111	Intérêts réglés à l'échéance	84 753	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 753
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 005
67	Charges exceptionnelles	24	0	0	0	1 000	0	8 500	0	0	0	0	9 524
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24
6748	Autres subventions exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	8 500	0	0	0	0	8 500
678	Autres charges exceptionnelles	0	0	0	0	1 000	0	0	0	0	0	0	1 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	10 367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 367

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	10 367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 367
Dépenses d'ordre		545 801	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	655 631
042	Opérat* ordre transfert entre sections	545 801	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	655 631
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	169
6761	Différences sur réalisations (positives)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	109 831	0	109 831
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporables	545 631	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	545 631
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement	7 685 816	129 162	22 933	599 577	5 072	144 462	0	828 946	0	175 838	4 884	9 596 689	
Recettes réelles	6 952 662	121 634	22 933	599 577	5 072	105 719	0	828 946	0	175 838	4 884	8 817 265	
013 Atténuations de charges	0	84 583	22 911	94 573	0	0	0	16 621	0	64 059	0	282 746	
6419 Remboursements rémunérations personnel	0	54 895	12 211	94 573	0	0	0	16 621	0	64 059	0	242 359	
6459 Rembours charges SS et prévoyance	0	0	10 700	0	0	0	0	0	0	0	0	10 700	
6479 Rembours sur autres charges sociales	0	29 688	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 688	
70 Produits des services, du domaine, vente	24 692	9 529	0	344 894	0	0	0	182 061	0	367	0	561 543	
70311 Concessions cimetières (produit net)	0	4 003	0	0	0	0	0	0	0	367	0	4 370	
70312 Redevances funéraires	0	1 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 300	
70323 Redev. occupat* domaine public communal	24 692	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 692	
7066 Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	0	0	182 061	0	0	0	182 061	
7067 Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	344 894	0	0	0	0	0	0	0	344 894	
70878 Remb. frais par d'autres redevables	0	4 226	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 226	
73 Impôts et taxes	4 923 754	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 884	4 928 639	
73111 Impôts directs locaux	4 079 027	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 079 027	
7318 Autres impôts locaux ou assimilés	1 594	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 594	
73212 Dotation de solidarité communautaire	421 832	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	421 832	
7336 Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 884	4 884	
7343 Taxes sur les pylônes électriques	16 014	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 014	

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 498
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	394 789	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	394 789
74	Dotations et participations	2 900 875	0	0	158 431	0	105 719	0	630 265	0	0	0	2 895 290
7411	Dotation forfaitaire	868 410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	868 410
74121	Dotation de solidarité rurale	409 555	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	409 555
74127	Dotation nationale de péréquation	349 398	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	349 398
744	FCTVA	6 899	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 899
74718	Autres participations Etat	349 290	0	0	61 926	0	0	0	0	0	0	0	411 216
7473	Participat* Départements	0	0	0	6 143	0	5 000	0	0	0	0	0	11 143
7478	Participat* Autres organismes	0	0	0	90 362	0	100 719	0	630 265	0	0	0	821 346
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	574	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	574
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	16 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 750
75	Autres produits de gestion courante	0	12 852	0	0	4 328	0	0	0	0	0	0	17 180
752	Revenus des immeubles	0	12 851	0	0	4 328	0	0	0	0	0	0	17 178
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
76	Produits financiers	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
7688	Autres	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
77	Produits exceptionnels	3 339	14 670	21	1 678	744	0	0	0	0	111 412	0	131 865
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	196	10 427	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 622
775	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	110 000	0	110 000
7788	Produits exceptionnels divers	3 143	4 243	21	1 678	744	0	0	0	0	1 412	0	11 242
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Racettes d'ordre		298	7 528	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	46 568
042	Opérat* ordre transfert entre sections	298	7 528	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	46 568
722	Immobilisations corporelles	0	7 528	0	0	0	38 743	0	0	0	0	0	46 270
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	298	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
002	Excédent de fonctionnement reporté	732 857	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	732 857

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 582 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 582 000,00									
293495E	Caisse d'Epargne	18/12/2020	05/01/2021	05/04/2021	500 000,00	F	Taux Fixe	1,050	1,050	EUR	T	P	O	A-1
4826052	Caisse d'Epargne	14/02/2017	02/04/2017	05/07/2017	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,430	1,440	EUR	T	C	O	A-1
488395E	Caisse d'Epargne	13/12/2021	13/03/2022	05/05/2022	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,290	0,000	EUR	T	P	O	A-1
5178539	Caisse d'Epargne	13/10/2017	02/11/2017	05/11/2018	500 000,00	F	Taux Fixe	1,700	1,700	EUR	A	C	O	A-1
5276256	Caisse d'Epargne	28/04/2018	23/05/2018	05/06/2019	500 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,830	EUR	A	C	O	A-1
MIN227571EUR	Caisse Francaise de Financement Local	30/12/2004	01/04/2005	01/04/2006	322 000,00	V	Euribor 1 mois	0,000	2,610	EUR	A	P	O	A-1
MON506334EUR	CAFFILB	06/07/2015	19/08/2015	01/09/2016	1 100 000,00	F	Taux Fixe	1,790	1,790	EUR	A	C	O	A-1
MON512110EUR	CAFFILB	30/09/2016	21/10/2016	01/02/2017	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,250	1,260	EUR	T	P	O	A-1
MON537515EUR	CAFFILB	28/05/2021	14/06/2021	01/10/2021	400 000,00	F	Taux Fixe	1,220	1,230	EUR	T	C	O	A-1
MON542915	CAFFILB	09/05/2022	22/06/2022	01/10/2022	400 000,00	V	Euribor 3 mois	0,000	0,000	EUR	T	C	O	A-1
T075Q8015PR	Credit Agricole	22/09/2006	10/09/2007	10/12/2007	500 000,00	V	Euribor 3 mois	4,880	1,280	EUR	T	P	O	A-1
T1BF9E017PR	Credit Agricole	16/10/2008	10/12/2008	20/11/2009	360 000,00	F	Taux Fixe	5,000	5,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					312 747,35									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					312 747,35									
2006-001704	Departement	28/02/2007	12/04/2007	12/04/2008	32 122,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2008 00015	Caisse d'Alloc. Familiales	06/05/2009	10/07/2009	01/01/2010	44 850,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2009-002868	Departement	24/06/2010	04/08/2010	04/08/2011	60 775,35	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
2013-003436	Departement	05/09/2016	10/10/2016	10/10/2017	175 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					7 894 747,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 843 499,44					399 574,59	65 786,62	0,00	134,79
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 843 499,44					399 574,59	65 786,62	0,00	134,79
293495E	N	0,00	A-1	460 314,47	18,02	F	Taux Fixe	1,050	22 766,58	4 982,90	0,00	0,00
4826052	N	0,00	A-1	725 000,00	14,26	F	Taux Fixe	1,430	50 000,00	10 814,38	0,00	0,00
488395E	N	0,00	A-1	974 447,77	24,10	F	Taux Fixe	1,290	25 552,23	10 237,77	0,00	0,00
5178539	N	0,00	A-1	375 000,00	14,85	F	Taux Fixe	1,700	25 000,00	6 800,00	0,00	0,00
5276256	N	0,00	A-1	400 000,00	15,43	F	Taux Fixe	1,830	25 000,00	7 777,50	0,00	0,00
MIN227571EUR	N	0,00	A-1	58 992,13	2,25	V	Euribor 1 mois + 0.17	0,226	18 712,72	135,06	0,00	0,00
MONS06334EUR	N	0,00	A-1	330 000,00	2,67	F	Taux Fixe	1,790	110 000,00	7 876,00	0,00	0,00
MONS12110EUR	N	0,00	A-1	725 745,07	13,84	F	Taux Fixe	1,250	47 147,11	9 440,73	0,00	0,00
MONS37615EUR	N	0,00	A-1	375 000,00	18,50	F	Taux Fixe	1,220	20 000,00	4 727,50	0,00	0,00
MONS42915	N	0,00	A-1	395 000,00	19,50	V	Euribor 3 mois + 0.53	0,530	5 000,00	594,78	0,00	0,00
T075Q8015PR	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Euribor 3 mois + 0.08	0,000	26 395,95	0,00	0,00	0,00
T1BF9E017PR	N	0,00	A-1	24 000,00	0,89	F	Taux Fixe	5,000	24 000,00	2 400,00	0,00	134,79
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annulé de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		61 885,19					31 064,68	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		61 885,19					31 064,68	0,00	0,00	0,00
2006-001704	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	Taux Fixe	0,000	2 148,00	0,00	0,00	0,00
2008 00015	N	0,00	A-1	5 980,00	1,00	F	Taux Fixe	0,000	2 990,00	0,00	0,00	0,00
2009-002868	N	0,00	A-1	12 155,19	2,59	F	Taux Fixe	0,000	4 051,68	0,00	0,00	0,00
2013-003436	N	0,00	A-1	43 750,00	1,78	F	Taux Fixe	0,000	21 875,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 905 384,63					430 639,27	65 786,62	0,00	134,79

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart de indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de indices hors zone euro	(6) Autres Indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>toggle</i>)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 905 384,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur Jusqu'à 3 ; multiplicateur Jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur Jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			02-03-2020
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Installation de voirie-route rond-point	20	01/01/2000
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	01/01/2000
L	Frais d'études	5	01/01/2000
L	Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	Privé : Bâtiments, installations	5	01/01/2000
L	Concessions, droits similaires	5	01/01/2000
L	Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	5	01/01/2000
L	Autres agencements et aménagements	5	01/01/2000
L	Installations générales, agencements	5	01/01/2000
L	Autres constructions	5	01/01/2000
L	Réseaux de voirie	5	01/01/2000
L	Installations de voirie	5	01/01/2000
L	Réseaux câblés	5	01/01/2000
L	Réseaux d'électrification	5	01/01/2000
L	Autres réseaux	5	01/01/2000
L	Matériel roulant	7	01/01/2000
L	Autres matériels, outillages incendie	5	01/01/2000
L	Matériel roulant de voirie	7	01/01/2000
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5	01/01/2000
L	Autres agencements (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Autres constructions (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Installations de voirie (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Installat° générales, agencements	5	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	5	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5	01/01/2000
L	Subv. transf. Départements	5	01/01/2000
L	Autres subventions d'équipement transf.	5	01/01/2000
L	Installations de voirie	20	01/01/2000
L	Subventions transf. Région	5	01/01/2000
L	Mobilier	12	02/03/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	02/03/2020
L	TRAVAUX SDEHG	30	02/03/2020
L	Installations de chauffage	15	02/03/2020
L	Matériel roulant	8	02/03/2020
L	ASCENSEUR APPAREIL DE LEVAGE	30	02/03/2020

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		975 879,00	III 950 437,31
Ressources propres externes de l'année (a)		320 000,00	404 805,82
10222	FCTVA	220 000,00	239 059,25
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	165 746,57
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		655 879,00	545 631,49
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 106,00	1 106,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 134,00	2 133,33
28051	Concessions et droits similaires	21 792,00	21 792,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 675,00	5 675,00
28128	Autres aménagements de terrains	52 758,00	52 758,00
28135	Installations générales, agencements, ..	120 761,00	120 760,07
28152	Installations de voirie	27 597,00	27 352,16
281538	Autres réseaux	73 734,00	73 733,69
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 920,00	6 919,96
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 829,00	18 828,50
28182	Matériel de transport	60 036,00	60 036,34
28183	Matériel de bureau et informatique	18 167,00	18 167,00
28184	Mobilier	24 890,00	24 889,72
28188	Autres immo. corporelles	111 480,00	111 479,72
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	950 437,31	601 239,60	0,00	0,00	1 551 676,91

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 819 713,12
RESSOURCES PROPRES DISPONIBLES	IV 1 551 676,91

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Solde	$V = IV - II (3)$	731 963,79
-------	-------------------	------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
23/05/2014	Vestiaires et tribunes stade, avenue	1 327 784,67	0,00	0
04/12/2015	ETUDE GEOTECHNIQUE EXTENSION GS HTS DE	0,00	0,00	0
01/01/2018	TRAVAUX STRICTE CONSERVATION CHATEAU	466 565,11	0,00	0
18/01/2022	Banc métal avec dossier	666,70	0,00	12
18/01/2022	TOURNIQUET AIRE DE JEUX APOUTHICAIRE	2 203,20	0,00	5
18/01/2022	VIDEOPROJECTEUR	526,80	0,00	5
18/01/2022	COUVERTURE EN POLYCARBONATE	17 448,00	0,00	5
18/01/2022	CANAPES	248,78	0,00	1
18/01/2022	CHARRIOT COUSSINS + LOT COUSSINS	185,36	0,00	1
18/01/2022	MOBILIERS	782,86	0,00	12
18/01/2022	CYLINDRE SERRURE CONDORCET	40,80	0,00	5
18/01/2022	COMPLEMENT CYLINDRE SERRURE CONDORCET	52,60	0,00	5
18/01/2022	REMPLEEMNT WC COMPLET ALAE MC	93,00	0,00	5
18/01/2022	VITRINES EXTERIEURES ECOLE LES 3 CHENES	993,60	0,00	5
18/01/2022	LAMPE DE BUREAU LED	47,93	0,00	5
18/01/2022	LAMPADAIRE LED	163,37	0,00	5
18/01/2022	ARMOIRE FROIDE DOUBLE PORTE CUI CENTRALE	3 868,68	0,00	5
18/01/2022	CHANGEMENT CYLINDRE SERRURE PATIO INTERI	53,04	0,00	5
18/01/2022	PISCINE A BALLES	711,00	0,00	5
18/01/2022	SUPPORT REGLABLE BAC EXPLORATIO	82,90	0,00	5
18/01/2022	MOBILIER ARMOIRE / BANC / TAPIS DE SPORT	1 953,66	0,00	12
18/01/2022	FOURNITURE REMPLACEMENT CHAUFFAGE	821,64	0,00	5
18/01/2022	FORNITURE ET POSE SERRURE MECANIQUE	1 080,00	0,00	5
24/02/2022	INSTALLATION SYSTEME ALARME INTRUSION	1 165,44	0,00	5
24/02/2022	TRAVAUX ETANCHEITE ET ZINGUERIE	4 921,76	0,00	5
10/03/2022	MATERIELS POUR AGENT PLOMBERIE	623,59	0,00	5
10/03/2022	MATERIELS POUR AGENT PLOMBERIE	1 105,13	0,00	5
11/03/2022	OUTILS POUR PLOMBERIE	2 403,54	0,00	5
11/03/2022	OUTILS POUR PLOMBERIE	208,14	0,00	5
11/03/2022	MEUBLE HAUT POUR TISANERIE PL	650,36	0,00	12
11/03/2022	CLIMATISATION CHANTIER CTM	1 303,43	0,00	5
11/03/2022	CUMULUS CLAS APOUTICAYRE	317,09	0,00	5
22/03/2022	ETAT DE FRAIS VENTE LM INVEST/COMMUNE LA	1 653,57	0,00	0
22/03/2022	BATTERIE TORNADO RED BURGUNDY ET CYMEAL	540,00	0,00	5
23/03/2022	BANQUETTES PIANO	240,00	0,00	1
23/03/2022	PIANO NUMERIQUE ECOLE DU MUSIQUE	378,00	0,00	5
23/03/2022	ACHAT RENAULT KANGOO ELECTRIQUE	31 670,56	0,00	7
23/03/2022	FENETRES ET PORTE CHANTIER CTM	582,40	0,00	5
23/03/2022	FENETRES ET PORTE CHANTIER CTM	52,20	0,00	5
23/03/2022	BANQUETTES	732,83	0,00	12
23/03/2022	CONSTRUCTION CHANTIER CTM(REPORT)	9 372,10	0,00	5
23/03/2022	MATERIAUX CONSTRUCTION CHANTIER CTM	112,71	0,00	5
23/03/2022	CHARIOTS DE SERVICE INOX RENFORCE	1 260,00	0,00	5
23/03/2022	CAPTEUR CO2 ORIUM QUAE LIS	1 650,00	0,00	5
23/03/2022	MIXER PLONGEANT MP550 CCM	821,15	0,00	5
23/03/2022	ELEMENTS RALENTISSEURS	1 264,54	0,00	5
23/03/2022	TABLES ET CHAISES STOCK	3 860,40	0,00	12
24/03/2022	CYLINDRES + SERRURES + CLE MAIRIE	394,85	0,00	5
24/03/2022	VASQUES PLACE DU 19 MARS 1962	2 676,00	0,00	5
01/04/2022	ACQUISITION FOUR CCM	25 116,38	0,00	5
08/04/2022	POMPE CABLE	984,00	0,00	5
08/04/2022	DIVAN PLIANT PORTABLE NOIR	382,80	0,00	5
08/04/2022	HOUSSE DE PROTECTION POUR DIVAN PLIANT	58,68	0,00	5
13/04/2022	GYROPHARE PICK UP ELECTRIQUE PROPTE REGE	441,60	0,00	5
19/04/2022	MODULE CONGES ET ABSENCES AZUNEE	3 600,00	0,00	5
25/04/2022	SIGNALÉTIQUE PIROUETTE CACAHOUETE	1 198,80	0,00	20
26/04/2022	CLOTURE ET FILET AIRE DE JEUX APOTHICAIR	13 686,00	0,00	5
26/04/2022	BACS A BANDES DESSINEES	5 569,90	0,00	12
26/04/2022	BOITE RETOUR CAPACITE 100 DOCUMENTS	4 825,20	0,00	12
27/04/2022	POSE DE RALENTISSEURS	1 322,40	0,00	5
28/04/2022	REMPLECEMENT DE L'HORLOGE ASTRONOMIQUE	215,40	0,00	5
29/04/2022	LYCENES MARCOWEB	4 348,80	0,00	5
	LYCENES DIRECTIONNELLES	1 295,51	0,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
19/05/2022	TRAVAUX ELECTRICITE 5 AV CHATEAU D'EAU	0,00	0,00	5
19/05/2022	COMPLEMENT SERRURES ET CYLINDRES ECOLES	157,86	0,00	5
19/05/2022	COMPLEMENT CYLINDRE	54,30	0,00	5
19/05/2022	CYLINDRE CRECHE LOCAL RESERVE	123,66	0,00	5
13/06/2022	PLAQUE VIBRANTE	1 618,80	0,00	5
16/06/2022	CHAISES POUR AIME CESAIRE	981,96	0,00	12
22/06/2022	2 LIFEBOOK-5 ECRANS-DISQUE SSD KINGSTON	2 543,17	0,00	5
22/06/2022	CASQUE FILAIRE POUR TELEPHONE	129,36	0,00	5
24/06/2022	2 REFRIGERATEURS + 1 CONGELATEUR BV	587,00	0,00	5
24/06/2022	APPAREIL PHOTO POUR CTM	259,99	0,00	5
24/06/2022	ACHAT DE 30 TABLES	2 918,40	0,00	12
05/07/2022	ACHAT VEHICULE RENAULT ZOE EF592GJ	8 090,76	0,00	7
25/07/2022	TIROIRS SUPPLEMENTAIRES POUR IMPRIMANTES	460,69	0,00	5
25/07/2022	TIROIRS SUPPLEMENTAIRES POUR IMPRIMANTES	460,69	0,00	5
26/07/2022	COPIEURIMC 400 SRF CRECHE CO + FAR	1 873,68	0,00	5
26/07/2022	COPIEUR IMC 400 SRF RPE	1 873,68	0,00	5
26/07/2022	COPIEUR IMC 400 SRF CHAPI CHPO	1 873,68	0,00	5
26/07/2022	COPIEUR IMC 400 SRF PM	1 873,68	0,00	5
26/07/2022	LOGICIEL BIBLIOTHEQUE	5 785,68	0,00	5
26/07/2022	VEHICULE SPRING DACIA ELECTRIQUE	17 510,76	0,00	7
26/07/2022	FRITEUSE PROFESSIONNELLE ELECTRIQUE REF	1 050,60	0,00	5
26/07/2022	TELECOMMANDE PORTAILS	187,20	0,00	5
26/07/2022	COMPLEMENT INSTALLATION SYSTEME D'ALARME	377,04	0,00	5
26/07/2022	ACHAT 2 RADARS PEDAGOGIQUES	2 946,00	0,00	5
26/07/2022	Destructeur de documents	153,14	0,00	5
26/07/2022	CYLINDRE POUR SALLE MOTRICITE PETITS LUT	42,96	0,00	5
26/07/2022	MARQUAGE ET COFFRET GAZ SUITE SOCOTEC	467,06	0,00	5
26/07/2022	TRAVAUX ELECTRICITE 5 AV CHATEAU D'EAU	26 243,07	0,00	5
27/07/2022	CLOTURE RIGIDE STADE JEAN GIRALDOU	7 063,20	0,00	5
03/08/2022	PROJECTEURS SUPPLEMENTAIRES GUINGETTE	186,96	0,00	5
05/08/2022	BARRIERE AV. DU CHATEAU D'EAU	220,80	0,00	5
05/08/2022	CASQUES TELEPHONIE FIXE	688,93	0,00	5
18/08/2022	ACQUISITION CAPTEURS CO2 ECOLES	2 849,80	0,00	4
18/08/2022	AIDE SOUTIEN CANTINE SCOLAIRE	26 833,34	0,00	5
19/08/2022	POSE 8 POTELET AVENUE DES HOSPITALIERS/R	576,00	0,00	20
22/08/2022	CONVECTEUR	28,42	0,00	5
22/08/2022	PROTECTION INCENDIE 5 AV DU CHATEAU D'EA	367,20	0,00	5
23/08/2022	THERMOSCELLEUSE CUISINE CENTRALE	14 941,80	0,00	5
26/08/2022	40 CHAISES ET CASIERS CONDORCET	2 406,96	0,00	12
26/08/2022	20 TABLES CONDORCET	1 420,44	0,00	12
26/08/2022	ACQ. ETUDE TVX 224	556,99	0,00	0
29/08/2022	ACQ. ETUDE TVX 224	4 200,00	0,00	0
31/08/2022	TRAVAUX RENOVATION ECOLES	127 691,12	0,00	5
09/09/2022	INSTALLATION ROUTEURS ADSL+FIBRE	1 039,20	0,00	5
16/09/2022	LIT DE CAMP QUECHUA	890,00	0,00	5
05/10/2022	Étude Structure mur soutènement Château	3 840,00	0,00	5
06/10/2022	3 GILETS PARE BALLE	2 136,84	0,00	5
12/10/2022	PANNEAU SIGNALISATION	206,35	0,00	5
14/10/2022	PUBLICATION AMELIORATION ENERGETIQUE	864,00	0,00	5
14/10/2022	AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA SALLE	824,72	0,00	5
14/10/2022	PROJET DIVISION PARCELLE AC N°251 "LE CH	804,00	0,00	5
19/10/2022	LOGICIEL POWRE AUTOCAD POUR LE DST	487,20	0,00	5
19/10/2022	BARRIERE PARKING HOSPITALIERS	135,80	0,00	20
19/10/2022	CANTINE POUR ANGEMENT FESTIVAL BORIS VIA	105,00	0,00	5
19/10/2022	MEUBLE BAS MOBILE 9 CASES	673,31	0,00	12
19/10/2022	MATELAS A LANGER	241,20	0,00	5
19/10/2022	MEGAPHONE AVEC SIRENE + ENREGISTREMENT	130,68	0,00	5
19/10/2022	CHARIOT POUR CHAISES	348,65	0,00	5
20/10/2022	REMPLACEMENT EXTINCTEURS 2022	2 172,48	0,00	5
20/10/2022	THERMOSTAT CONNECTE CHAUFFAGE	2 902,63	0,00	5
28/10/2022	3 TELEPHONES PORTABLES	239,70	0,00	5
07/11/2022	CONTRATS EVOLUTION LOGICIEL BL RH	14 823,00	0,00	5
08/11/2022	SUBV 3 GILETS PARE BALLE PM	750,00	0,00	5
21/11/2022	ARROSAGE AUTOMATIQUE STADE	55 334,60	0,00	5
22/11/2022	ARMOIRES POSITIVES RESTAURANT 3 CHENES	2 694,19	0,00	5
22/11/2022	BARRETTES DE MEMOIRE	3 544,32	0,00	5
22/11/2022	CUMULUS ATELIER CTM	223,67	0,00	5
22/11/2022	NETTOYEUR HAUTE PRESSION+ HYDROSCRUE	2 951,68	0,00	5
22/11/2022	MACHINE A TRACER LES TERRAINS RUGBY	916,92	0,00	5
22/11/2022	INSTALLATION ROUTEUR ADSL + FIBRE ECOLE	82,80	0,00	5
22/11/2022	AMELIORATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES	864,00	0,00	5
22/11/2022	ASPIRATEUR	187,44	0,00	5

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
22/11/2022	CASQUES TEAMS	23,85	0,00	5
22/11/2022	TRAVAUX DE VOIRIE	2 280,00	0,00	5
22/11/2022	ANNONCE AMELIORATION ENERGETIQUE	835,49	0,00	5
22/11/2022	RACCORDEMENT RESEAU PLUVIAL	17 635,44	0,00	5
22/11/2022	FRAIS D'ETUDES DIVISION PARCELLES CHATEA	1 500,00	0,00	5
23/11/2022	SIGNALISATION VERTICALE ET PANNEAUX DE R	507,40	0,00	20
23/11/2022	POUSSETTE + HABILLAGE	1 197,80	0,00	5
25/11/2022	REMPLACEMENT MENUISERIE MARIE CURIE	62 596,94	0,00	5
20/12/2022	PARC DE LA TUILERIE	0,00	0,00	0
21/12/2022	ACHAT PARC DE LA TUILERIE	205 089,12	0,00	0
29/12/2022	EMPREINTE 1/8EME THERMOSCELLEUSE	719,29	0,00	5
29/12/2022	ACHAT ARBRES POUR LA COMMUNE	12 381,60	0,00	5
29/12/2022	EXTENSION LOGICIEL CIMETIERE AMETHYSTE	201,60	0,00	5
29/12/2022	FOURNITURE ET POSE MATERIEL VIDEOSURVEIL	11 465,21	0,00	5
29/12/2022	AUTOLAVEUSE POUR LE STADE	6 124,43	0,00	5
29/12/2022	INSTALLATION SYSTEME PROTECTION "PPMS"	3 310,08	0,00	5
31/12/2022	TAPIS + CANAPE ENFANTS	543,18	0,00	5
31/12/2022	THERMOMETRE FOUR	32,18	0,00	5
31/12/2022	MEUBLE SIMPLE HAUTEUR 102 AVEC BACS	244,78	0,00	5
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		2 657 158,56	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
16/08/2022	AD110, voirie Lieudit "Taure"	25 021,25	0	0,00	169,11	110 000,00	109 830,89
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
30/12/2022	DIVERS MATERIEL RASÉ	819,26	7	819,26	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
27/10/2022	EXTINCTEURS GYMNASÉ	3 302,61	8	3 302,61	0,00	0,00	0,00
27/10/2022	EXTINCTEURS + SPARKLETTES	1 321,32	10	1 321,32	0,00	0,00	0,00
27/10/2022	4 EXTINCTEURS LOCAL IMPASSE DE L'AVENIR	724,54	10	724,54	0,00	0,00	0,00
27/10/2022	27 EXTINCTEURS DIVERS BATIMENTS	1 671,53	10	1 671,53	0,00	0,00	0,00
04/11/2022	TRANSAT A BASCULE BLEU CLAIR	104,50	1	104,50	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BLOC 15 CASES 3 CHENES	418,38	10	418,38	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BACS PLASTIQUE 3 CHENES	197,98	10	197,98	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	TAPIS PLIABLE MARIE CURIE	424,42	10	424,42	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	PATINS A ROULETTES MARIE CURIE	190,56	10	190,56	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	PANNEAU AFFICHAGE PETITS LUTINS	80,80	7	80,80	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	PANNEAUX AFFICHAGE CONDORCET	403,99	7	403,99	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	PANNEAU AFFICHAGE LIEGE CONDORCET	105,95	7	105,95	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	PANNEAUX AFFICHAGE LIEGE CONDORCET	211,90	7	211,90	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	18 CHAISES ISOLA M3 VERT / BLEU EBV	350,79	10	350,79	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	TAPIS DE SOL RASÉ	238,45	10	238,45	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	CHARIOT A LIVRES PTS LUTINS	195,99	10	195,99	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	DIVERS MATERIEL 3 CHENES	191,32	7	191,32	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	MICRO VOCAL	30,19	7	30,19	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	MINI CHAINE	272,89	7	272,89	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	CAMESCOPE	455,82	7	455,82	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	MAGNETOSCOPE	394,84	7	394,84	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	CASSETTES CAMESCOPE	40,70	7	40,70	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BALLONS FOOT, BASKET ET VOLLEY	57,70	10	57,70	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	RADIO K7	210,38	10	210,38	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	TRICYCLES	503,08	10	503,08	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BABYPHONE SLIM	134,91	1	134,91	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BABYPHONE HIGH CARE	79,90	1	79,90	0,00	0,00	0,00
30/12/2022	BABYPHONE EXPERT	89,91	1	89,91	0,00	0,00	0,00
	DIGITAL GREE A014300						
Divers							
16/08/2022	RECONSTRUCTION VESTIAIRES & ETUDE GEOTECHNIQUE	1 104,24	0	0,00	1 104,24	1 104,24	0,00
16/08/2022	EXTENSION GS HTS DE	0,00	0	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
30/09/2022	TX URGENCE ET STRICTE CONSERVA	108,00	5	0,00	108,00	108,00	0,00
30/09/2022	TX URGENCE ET STRICTE CONSERVA	864,00	5	0,00	864,00	864,00	0,00
30/09/2022	TX URGENCE STRICTE CONS. 22/01	108,00	5	0,00	108,00	108,00	0,00
30/09/2022	TX URGENCE STRICTE CONS 03/04	324,00	5	0,00	324,00	324,00	0,00
TOTAL GENERAL		40 754,10					109 830,89

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	169,11

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

99_DE-031-213105265-20230412-2023_26-DE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 135,29	120 062,76										4 906,34	9 734,64	
OPH DE HAUTE-GARONNE	2007	X	CONSTRUCTION 4 COMMERCES ZAC DES HOSPITALIERS	Caisse d'Epargne	234 135,29	120 062,76	9,50	A	F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	3,780	A-1	EUR	4 906,34	9 734,64
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					12 678 333,70	10 534 148,84										102 484,50	297 350,84	
ALTEAL	2021	X	19 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS (REPRIS DE COLOMIERS HABITAT)	Banque des Terroires	17 481,63	14 523,19	4,50	A	R	Livret A	3,510	R	Livret A	1,700	A-1	EUR	297,19	2 958,43
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Terroires	506 211,90	452 424,21	32,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	5 101,20	11 321,62
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Terroires	330 911,40	314 057,22	52,58	A	R	Livret A	3,300	R	Livret A	0,850	A-1	EUR	2 694,95	2 996,10
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Terroires	292 869,30	257 120,68	32,58	A	R	Livret A	2,730	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	793,57	7 401,69

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Territoires	150 809,40	143 128,28	52,58	A	R	Livret A	3,300	R	Livret A	0,850	A-1	EUR	1 228,20	1 365,44
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	147 996,60	135 437,80	33,59	A	R	Livret A	3,530	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	1 525,79	3 270,53
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	107 572,50	102 695,87	53,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,810	A-1	EUR	839,66	965,37
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	132 011,40	119 093,08	33,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	367,25	3 322,42
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	61 834,50	59 031,35	53,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,810	A-1	EUR	482,65	554,91
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	158 722,17	151 616,46	37,84	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	465,54	3 563,19
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	199 793,87	195 197,67	57,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,850	A-1	EUR	1 678,84	2 312,81
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	361 409,63	347 830,83	37,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	3 901,38	6 839,97
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	88 391,90	86 358,46	57,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,850	A-1	EUR	742,74	1 023,23
GROUPE DES CHALETS	2011	X	20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	488 460,60	385 310,54	28,50	A	R	Livret A	3,450	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	4 361,93	11 228,66

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
GROUPE DES CHALETS	2011	X	20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	76 914,60	65 097,21	38,50	A	R	Livret A	3,480	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	730,71	1 331,03
GROUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	86 160,00	65 503,01	28,50	A	R	Livret A	2,650	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	202,99	2 158,80
GROUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	12 354,90	10 095,60	38,50	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	31,02	243,67
GROUPE DES CHALETS	2011	X	32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	682 197,07	549 120,62	30,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,900	A-1	EUR	5 079,77	15 298,67
GROUPE DES CHALETS	2011	X	32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	277 155,84	240 109,85	40,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	2 691,98	4 615,51
GROUPE DES CHALETS	2011	X	8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	136 217,90	107 316,78	30,58	A	R	Livret A	2,530	R	Livret A	0,100	A-1	EUR	110,72	3 406,77
GROUPE DES CHALETS	2011	X	8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	49 650,29	41 726,29	40,58	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	128,04	955,07
GROUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	61 386,75	48 362,42	30,67	A	R	Livret A	2,530	R	Livret A	0,100	A-1	EUR	49,90	1 535,27
GROUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	25 103,94	21 097,44	40,67	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	64,74	482,90
GROUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOULS	Banque des Territoires	41 262,68	34 581,64	33,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	107,22	1 158,99
GROUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOULS	Banque des Territoires	17 623,24	15 278,37	43,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	47,07	411,69
GROUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOULS	Banque des Territoires	24 121,73	21 286,04	43,67	A	R	Livret A	3,550	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	239,73	507,69
GROUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOULS	Banque des Territoires	27 909,32	23 838,75	33,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	270,14	719,46

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
OPH DE HAUTE-GARONNE	2005	P	5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Dexia Credit Local	114 185,70	67 996,59	13,84	A	F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	3,550	A-1	EUR	2 545,30	3 702,07
OPH DE HAUTE-GARONNE	2006	X	5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Groupe Cileo	9 000,00	3 631,59	8,99	A	F	Taux Fixe	1,500	F	Taux Fixe	1,500	A-1	EUR	60,09	374,28
OPH DE HAUTE-GARONNE	2006	X	42 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Groupe Cileo	58 500,00	22 753,86	8,99	A	F	Taux Fixe	1,000	F	Taux Fixe	1,000	A-1	EUR	251,59	2 404,71
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	284 688,60	223 056,13	31,16	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	693,77	8 200,54
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	69 284,10	56 910,90	41,17	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	175,77	1 677,95
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	475 681,15	447 579,21	31,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	6 099,57	11 909,46
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	186 995,33	178 698,23	41,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	2 425,14	3 451,15
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	6 LOGEMENT AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	112 305,85	105 880,10	32,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	1 442,15	2 718,25
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	6 LOGEMENT AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	56 854,90	54 394,75	42,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	737,97	1 021,32
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	427 831,79	403 352,76	32,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	5 493,92	10 355,24
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	188 143,04	180 001,95	42,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,350	A-1	EUR	2 442,08	3 379,73
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	Banque des Territoires	72 484,74	68 784,76	32,42	A	R	Livret A	3,870	R	Livret A	1,500	A-1	EUR	1 059,60	1 855,07
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	Banque des Territoires	41 766,84	39 634,85	32,42	A	R	Livret A	3,870	R	Livret A	1,500	A-1	EUR	610,56	1 068,92

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	33 720,00	27 805,45	32,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	86,16	915,19
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	11 670,00	10 024,99	42,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	30,86	260,06
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	281 073,30	231 196,22	32,50	A	R	Livret A	2,670	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	716,42	7 609,62
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	79 500,00	68 123,82	42,50	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	209,67	1 767,24
PROMOLOGIS	2008	X	29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	666 461,40	402 379,46	25,84	A	R	Livret A	3,510	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	4 654,32	20 740,33
PROMOLOGIS	2008	X	29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	341 487,90	224 604,70	35,84	A	R	Livret A	3,530	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	2 574,44	9 435,47
PROMOLOGIS	2010	X	ACQUISITION D'UN LOGEMENT 6 RUE DE LA CORREZE	Banque des Territoires	87 457,00	71 201,55	37,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	219,19	1 861,22
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	372 662,00	274 680,38	28,67	A	R	Livret A	2,730	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	855,73	10 563,78
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	150 470,00	119 143,38	38,67	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	368,06	3 541,31
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	1 626 378,00	1 242 291,01	28,67	A	R	Livret A	3,530	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	14 142,71	43 409,70
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITICAYRE	Banque des Territoires	735 291,00	601 964,70	38,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	6 796,78	15 924,48
PROMOLOGIS	2011	X	AMELIORATION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	Banque des Territoires	165 355,00	124 666,01	29,00	A	R	Livret A	3,520	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	1 424,27	4 813,40
PROMOLOGIS	2011	X	ACQUISITION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	Banque des Territoires	101 052,00	80 764,35	39,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	915,84	2 494,00

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant Initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En Intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	707 115,50	599 391,38	33,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	A-1	EUR	6 800,82	18 865,06
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	338 806,00	319 230,08	53,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,900	A-1	EUR	2 906,15	3 675,25
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	204 487,00	168 325,35	33,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	A-1	EUR	523,45	6 157,68
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	115 090,50	108 440,67	53,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,900	A-1	EUR	987,20	1 248,47
TOTAL GENERAL					12 912 468,99	10 654 211,60											107 390,84	307 085,48

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AAPPMA - ASSOC. PECHE & PROTECT	500,00	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE	2 000,00	
AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	0,00	
ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS ASS LA SALVE	2 000,00	
ASS SPORTIVE DE TAE KWON DO	1 900,00	
ASS. SPORTIVE DU COLLEGE GALILEE	500,00	
ATELIER JEUNE THEATRE	1 500,00	
BELUGA SALVETANA	100,00	
CHASSE AGR SALVETAT	380,00	
CLUB DE L'AMITIE	1 000,00	
COMITE DES FESTIVITES DE LA SALVETAT	750,00	
CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES FCPE	0,00	
CYCLO SALVETAIN	2 000,00	
ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE	900,00	
ECRAN 7	600,00	
FSE COLLEGE	350,00	
GYM ARTS MARTIAUX SALVETAIN-GAMS	2 500,00	
HANDBALL CLUB LA SALVETAT	2 000,00	
LA LOCOMOTIVE	200,00	
LA MICROCHOUETTE	4 500,00	
LA VOIE DU YOGA	300,00	
LECTURE POUR TOUS	4 200,00	
LES BOUTCHOUS SALVETAINS	700,00	
LES CHATS'MIS	500,00	
LES MESSAGERS GERSOIS	400,00	
LOISIRS RENCONTRES REFLEXIONS	1 900,00	
MC2 ASSO PARENTS D'ELEVES DES	100,00	
MJC LA SALVETAT SAINT-GILLES	12 500,00	
MUZIC'ALL	200,00	
OUEST TOULOUSAIN BASKET	2 000,00	
PELUCHE	200,00	
PETANQUE CLUB LA SALVETAT ST GIL	1 500,00	
RACING CLUB SALVETAT PLAISANCE	22 000,00	
RADIO DE LA SAVE	100,00	
SALVETAT AUTO ET MAQUETTES	1 000,00	
TENNIS CLUB SALVETAIN	3 500,00	
TERPSI DANSE	100,00	
TRAITS ET COULEURS	750,00	
USSAC FNACA	1 000,00	
VTT LOISIRS SALVETAIN	100,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	76 730,00	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,57	15,57	14,50	0,57	15,07
Adjt adm	C	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Adjt adm Pal 1CI	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjt adm Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Attaché	A	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57	0,57
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		42,00	0,91	42,91	41,60	0,00	41,60
Adjt tech	C	14,00	0,91	14,91	14,00	0,00	14,00
Adjt tech Pal 1CI	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjt tech Pal 2CI	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Agent maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent maîtrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Technicien Pal 2CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
ATSEM Pal 1CI	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller soc-ed	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		6,00	0,00	6,00	5,70	0,00	5,70
Auxiliaire puér CI N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér CI Sup	B	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Puér	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCl	A	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	0,00	14,00	12,30	1,00	13,30
Adjt ter anim Pal 2CI	C	7,00	0,00	7,00	6,40	0,00	6,40
Adjt ter animation	C	5,00	0,00	5,00	3,90	1,00	4,90
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur Pal 1CJ	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		17,00	0,00	17,00	10,00	7,00	17,00
Adjoint au Maire		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Assistante maternelle		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Chomeur		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Etudiant en Entreprise		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		101,00	1,48	102,48	90,90	8,57	99,47

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				206 093,77		
Adjt ter animation	C	ANIM	367	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Assistante maternelle		OTR		206 093,77	A CONT-CDI (Direct)	A
Attaché	A	ADM	732	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				49 512,65		
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech Pal 1CI	C	TECH	558	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	611	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR	734	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR	2330	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		3 175,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		3 856,26	3-a°	A
Vacataire		OTR		37 271,99	A Arrivée collectivité	A
Vacataire		OTR		5 209,40	3-b	A
TOTAL GENERAL				255 606,42		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Mois du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - CA - 2022

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Restauration Scolaire 05/08/2019 - Gestion Animation Jeunesse et école de Musique et Arts Plastiques	COMPASS LEC	Société Etablissement	SAS Association	194 063,29 68 000,00
03/01/2022 - Gestion et Animation des ALAE, de l'ALSH, de la Ludothèque et du CLAS	LEC	Etablissement	Association	975 067,20
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
- Capture des animaux errants	SACPA	Association	Association	13 000,00
- Prestation de nettoyage occasionnel de bâtiments communaux	M'NETT	Société	Société	4 000,00
- Conception Mise en page Impression Bulletin Municipal et autres documents	MICROSOPHIA SARL	Société	Société	36 000,00
- Maintenance et entretien des installations thermiques ECS VMC CTA	TECHNIQUE PERFORMANCE FAISABILITE	Société	Société	18 800,00
- Groupement de commandes pour fournitures administratives	GROUPE MTM	Société	Société	30 000,00
- Vérification et maintenance des dispositifs de sécurité incendie de la commune	LSI LENOIR	Société	Société	8 988,00
- Fourniture de Gaz et Electricité	EDF	Société	Société	567 094,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Save au Touch			32 737,47
Autres organismes de regroupement			
Synd.Départ Electricité de la Haute Garonne			128 680,79
Haute Garonne Environnement			423,70
Agence Technique Départementale			3 133,76
Synd Intercommunal des Transports Public Région Toulousaine (SITPRT)			98 900,00
Ecoles scolarisation hors résidence			1 889,96

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	6 749 671,00	0,00	46,53	0,00	3 264 345,00	0,00
TFPNB	7 011,00	0,00	159,00	0,00	11 448,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E.legalite.com

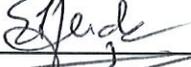
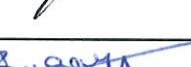
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 21
 Nombre de suffrages exprimés : 27
 VOTES :
 Pour : 26
 Contre : 1
 Abstentions : 1

Date de convocation : 05 avril 2023

Présenté par (1). M. Benoît Adjoint au Maire, délégué aux finances
 A, le La Salvetat St Gilles, le 12 avril 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session (conseil municipal)
 A, le La Salvetat St Gilles, le 12 avril 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

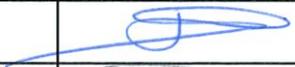
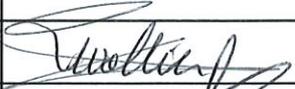
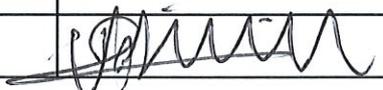
ABDELAOUI Rachid	
ANDRAU Eliane	
ARDERIU François	
BAROIS Joel	
BENSAID Sonia	
BERGOUIGNOU Thierry	
BOUSQUET Jérôme	
COSTES Christophe	
COURADETTE Franck	
DALLA-BARBA Daniel	
DELON Daniel	
DIAZ Yvette	
DRAGNE Léa	
FALIERES Monique	
FAURE Michel	
GADAL Clément	
GAMBLIN Monique	
GONZALVES Jeanne	
JOCKIN Nathalie	
LABAT Naima	
LUMEAU Alain	

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MORANGE Monique	
PATTI Guy	
PONS Quentin	
REVOLLIER Cécile	
SALAS Marie-France	
SANNI Lisa	
TERKI Zaina	
VOISIN Paul-Alexandre	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 18/04/2023
Fransois Ardeu

A, le

La Salvetat St Gilles
18/04/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : *Conseil municipal*

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION

5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	27
Contre	1
Abstention	1

Objet

**TAUX DES IMPOTS DIRECTS
POUR L'ANNÉE 2023**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Il précise que le taux d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveaux voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de :

- Maintenir en 2023 comme suit les taux de la TFPNB au niveau de ceux de 2022
- D'augmenter comme suit les taux de la TFPB et de la THRS en 2023

TAXES	Taux 2022 (rappel)	Taux 2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	46.53 %	50.53 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	159.00 %	159.00 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	17.94 %	21.94 %

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

L'EXPOSÉ DE M. BAROIS ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A MAJORITÉ,

APPROUVE les taux des impositions directes pour l'année 2023 comme proposés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023**

N° 2023-28

**DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE**

**COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES**

DATE DE CONVOCATION
5 avril 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet

**FIXATION TARIFS :
SOIRÉE ANNÉES '80**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Vu l'avis conforme du Comptable Public ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2023 portant sur la création de la régie de recette pour la « promotion patrimoniale et événements communaux : festivités »

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la ville de La Salvetat Saint-Gilles développe une politique culturelle où la programmation de spectacles (danse, musique, chants etc.) a pour objectif d'être accessible au plus grand nombre. Plusieurs partenariats sont également mis en place de manière à garantir la diversité des propositions et pour certains événements à apporter son soutien au CCAS.

L'émission de billets de spectacles, ainsi que leur commercialisation obéit à des règles juridiques, fiscales, contractuelles bien particulières.

Il est demandé au Conseil Municipal, d'approuver les tarifs proposés pour la Soirée Années '80 :

Entrée : 16 ans et plus	8,00 €
Entrée : Moins de 16 ans	Gratuit
Boissons : bouteille d'eau (50cl) et boisson au verre	1,00 €
Canette	2,00 €

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les tarifs pour la soirée années '80 ;

DIT que les fonds seront encaissés par la régie de Recettes pour la « promotion patrimoniale et événements communaux : festivités » et inscrits en recettes au chapitre 70, article 7088.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.
Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

99_DE-031-213105265-20230412-2023_28-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023**

N° 2023-29

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet

ADMISSION EN NON-VALEUR

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUIGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire expose :

A la demande de Madame la Trésorière de Grenade, il convient de délibérer afin d'admettre en non-valeur des produits irrécouvrables.

Il s'agit de prescrire 3 titres de recette émis entre 2019 et 2022 pour un montant de 394,09 €.

L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

IMPUTE ce montant au chapitre 65 – Article 6541 du budget principal 2023 ;
ADMET en non-valeur la somme de 394,03.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.



Le Maire,
François ARDERIU

REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée File.gilite.com

Application agréée File.gilite.com, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
99_DE-031-213105265-20230412+2023_29-DE compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

N° 2023-30

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet

**CORRECTION
D'AMORTISSEMENTS SUR
EXERCICE CLOS PAR
OPÉRATION D'ORDRE NON
BUDGÉTAIRE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié
Le

Le Maire

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil Municipal de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

M. le Maire expose :

A la suite d'une mauvaise imputation de plusieurs immobilisations portant sur l'urbanisation de la RD 82, le compte de gestion de la commune de La Salvetat Saint-Gilles fait apparaître depuis 2021 un crédit de 9 254,00€ au compte 28152 et de 31 510,00€ au compte 28182.

La note interministérielle DGCL/DGFIP du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreurs sur exercices antérieurs précise que les anomalies comptables sur exercices antérieurs peuvent être corrigées par situation nette de l'exercice sans transiter par le compte de résultat.

Il est proposé d'enregistrer sur l'exercice 2023, l'écriture non budgétaire suivante :

- Débit du compte 28152 : 9 254,00€
- Débit du compte 28182 : 31 510,00€
- Crédit du compte 1068 : 40 764,00€

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'écriture non budgétaire telle que définie ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.
Les signatures figurent au registre.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2023

Application agréée E-Registre.com

En la copie exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans
99_DE-031-213105265-20230412+2023_30-DE compter de sa publication et sa réception par la préfecture de Toulouse.

2023-31

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	27
Contre	2

Objet
**EXAMEN ET VOTE DU BUDGET
PRIMITIF 2023 - BUDGET PRINCIPAL
DE LA VILLE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié,
Le

Le Maire,

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil d'Administration de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIÉ – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU
Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT
M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS
M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI
M. PONS donne procuration à Mme DIAZ
Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA
Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L2312-1,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 15 mars 2023,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 11 avril 2023,

Vu le projet de budget soumis au Conseil Municipal,

M. le Maire soumet à l'examen du Conseil municipal le projet du budget primitif 2023 de la commune de La Salvetat Saint-Gilles,
M. BAROIS, Adjoint au Maire, délégué aux Finances, présente le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2023, dont les balances s'équilibrent de la façon suivante :

Section de Fonctionnement

Recettes : 10 253 010,00 €
Dépenses : 10 253 010,00 €

Section d'Investissement

Recettes : 3 307 688,00 €
Dépenses : 3 307 688,00 €

REÇU EN PRÉFECTURE

le 18/04/2023

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa réception par la préfecture de Toulouse.

L'EXPOSÉ DE M. BAROIS ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A LA MAJORITÉ,

ADOpte le Budget Primitif 2023 de la Ville.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Président

François ARDERIU



REÇU EN PRÉFECTURE

Le 18/04/2023

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois
Application agréée E.legalite.com Réception par la préfecture de Toulouse.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310526500010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GRENADE

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	29
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	45
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	46
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	50
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
	53

REÇU EN PRÉFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES BUDGET PRINCIPAL COMMUNE	BP 2023
------------	---	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8694
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	19
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4966544	5826503	8687	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	994.48	
2	Produit des impositions directes/population	543.03	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1030.64	
4	Dépenses d'équipement brut/population	302.36	
5	Encours de dette/population	564.23	
6	DGF/population	196.02	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,40 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,12 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	27,00 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 069 162,64	10 253 010,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 183 847,36	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		10 253 010,00	10 253 010,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 187 545,95	2 506 046,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	120 142,05	601 239,60
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 200 401,86
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 307 688,00	3 307 688,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	13 560 698,00	13 560 698,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 974 601,00	0,00	3 511 676,00	3 511 676,00	3 511 676,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	0,00	4 700 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
014	Atténuations de produits	157 300,00	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
65	Autres charges de gestion courante	810 080,00	0,00	725 315,28	725 315,28	725 315,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 341 981,00	0,00	9 106 991,28	9 106 991,28	9 106 991,28
66	Charges financières	65 000,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
67	Charges exceptionnelles	28 670,00	0,00	21 200,00	21 200,00	21 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	10 367,00		15 392,00	15 392,00	15 392,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 646 018,00	0,00	9 389 583,28	9 389 583,28	9 389 583,28
023	Virement à la section d'investissement (5)	500 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	545 879,00		529 579,36	529 579,36	529 579,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 045 879,00		679 579,36	679 579,36	679 579,36
TOTAL		9 691 897,00	0,00	10 069 162,64	10 069 162,64	10 069 162,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	183 847,36
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	252 121,00	0,00	307 000,00	307 000,00	307 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	619 000,48	0,00	758 500,00	758 500,00	758 500,00
73	Impôts et taxes	4 953 700,00	0,00	5 641 129,00	5 641 129,00	5 641 129,00
74	Dotations et participations	3 097 463,00	0,00	3 390 205,30	3 390 205,30	3 390 205,30
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	20 200,00	20 200,00	20 200,00
Total des recettes de gestion courante		8 937 284,48	0,00	10 117 034,30	10 117 034,30	10 117 034,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	150,00	150,00	150,00
77	Produits exceptionnels	23 100,00	0,00	63 500,00	63 500,00	63 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 960 384,48	0,00	10 180 684,30	10 180 684,30	10 180 684,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 333,00		72 325,70	72 325,70	72 325,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 333,00		72 325,70	72 325,70	72 325,70
TOTAL		8 961 717,48	0,00	10 253 010,00	10 253 010,00	10 253 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	607 253,66
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

REÇU EN PREFECTURE uniquement sur les propositions nouvelles.

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

99_BU-031-213105265-20230412-2023_318IS-

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 863,52	13 669,22	19 610,78	19 610,78	33 280,00
204	Subventions d'équipement versées	38 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 656 347,52	93 771,55	1 537 383,42	1 537 383,42	1 631 154,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	985 902,04	12 701,28	1 071 661,05	1 071 661,05	1 084 362,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 765 113,08	120 142,05	2 628 655,25	2 628 655,25	2 748 797,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	424 000,00	0,00	461 065,00	461 065,00	461 065,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	424 000,00	0,00	461 065,00	461 065,00	461 065,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	115 404,96	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 304 518,04	120 142,05	3 089 720,25	3 089 720,25	3 209 862,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 333,00		72 325,70	72 325,70	72 325,70
041	Opérations patrimoniales (4)	115 404,96		25 500,00	25 500,00	25 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	116 737,96		97 825,70	97 825,70	97 825,70
	TOTAL	4 421 256,00	120 142,05	3 187 545,95	3 187 545,95	3 307 688,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 307 688,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 261 767,00	601 239,60	225 967,18	225 967,18	827 206,78
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 452 800,08	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 404,96	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 829 972,04	601 239,60	225 967,18	225 967,18	827 206,78
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	320 000,00	0,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des recettes financières	430 000,00	0,00	1 575 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 259 972,04	601 239,60	1 800 967,18	1 800 967,18	2 402 206,78
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	500 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	545 879,00		529 579,36	529 579,36	529 579,36
041	Opérations patrimoniales (4)	115 404,96		25 500,00	25 500,00	25 500,00

REÇU EN PREFECTURE

Le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 161 283,96		705 079,36	705 079,36	705 079,36
	TOTAL	4 421 256,00	601 239,60	2 506 046,54	2 506 046,54	3 107 286,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		200 401,86
--	--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 307 688,00
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	607 253,66
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 511 676,00		3 511 676,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 700 000,00		4 700 000,00
014	Atténuations de produits	170 000,00		170 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	725 315,28		725 315,28
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	96 000,00	0,00	96 000,00
67	Charges exceptionnelles	21 200,00	0,00	21 200,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	15 392,00	529 579,36	544 971,36
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
023	Virement à la section d'investissement		150 000,00	150 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		9 389 583,28	679 579,36	10 069 162,64

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	183 847,36
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 325,70	7 325,70
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 065,00	0,00	461 065,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	33 280,00	0,00	33 280,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 631 154,97	84 000,00	1 715 154,97
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 084 362,33	6 500,00	1 090 862,33
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 209 862,30	97 825,70	3 307 688,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 307 688,00
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

99_BU-031-213105265-20230412-2023_318IS-

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	307 000,00		307 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	758 500,00		758 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		65 000,00	65 000,00
73	Impôts et taxes	5 641 129,00		5 641 129,00
74	Dotations et participations	3 390 205,30		3 390 205,30
75	Autres produits de gestion courante	20 200,00	0,00	20 200,00
76	Produits financiers	150,00	0,00	150,00
77	Produits exceptionnels	63 500,00	7 325,70	70 825,70
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 180 684,30	72 325,70	10 253 010,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	375 000,00	0,00	375 000,00
13	Subventions d'investissement	827 206,78	0,00	827 206,78
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	17 500,00	17 500,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	8 000,00	8 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	950 000,00	0,00	950 000,00
28	Amortissement des immobilisations		529 579,36	529 579,36
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		150 000,00	150 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00		250 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 402 206,78	705 079,36	3 107 286,14

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	200 401,86
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 307 688,00
---	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_BU-031-213105265-20230412-2023_316IS-

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 974 601,00	3 511 676,00	3 511 676,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	1 577 500,00	1 680 000,00	1 680 000,00
60611	Eau et assainissement	24 000,00	31 000,00	31 000,00
60612	Energie - Electricité	412 334,00	750 000,00	750 000,00
60621	Combustibles	6 000,00	9 000,00	9 000,00
60622	Carburants	19 000,00	20 000,00	20 000,00
60623	Alimentation	11 757,00	14 112,00	14 112,00
60624	Produits de traitement	1 809,00	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 200,00	8 000,00	8 000,00
60631	Fournitures d'entretien	54 650,00	35 000,00	35 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 214,00	9 000,00	9 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 131,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	10 017,00	11 000,00	11 000,00
6064	Fournitures administratives	12 557,00	8 500,00	8 500,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	9 700,00	7 000,00	7 000,00
6067	Fournitures scolaires	23 126,00	23 044,00	23 044,00
6068	Autres matières et fournitures	50 280,00	90 000,00	90 000,00
611	Contrats de prestations de services	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	950,00	950,00
6135	Locations mobilières	45 060,00	47 000,00	47 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 900,00	1 500,00	1 500,00
61521	Entretien terrains	10 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	60 000,00	35 000,00	35 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	2 500,00	2 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	17 000,00	3 500,00	3 500,00
61524	Entretien bois et forêts	0,00	7 500,00	7 500,00
61551	Entretien matériel roulant	33 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	148 800,00	121 144,00	121 144,00
6161	Multirisques	31 000,00	37 000,00	37 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	2 200,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 260,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6188	Autres frais divers	24 500,00	63 696,00	63 696,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	40 500,00	40 000,00	40 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	7 500,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	50 900,00	143 800,00	143 800,00
6236	Catalogues et imprimés	1 115,00	1 000,00	1 000,00
6237	Publications	19 000,00	27 000,00	27 000,00
6238	Divers	700,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	12 301,00	15 000,00	15 000,00
6251	Voyages et déplacements	100,00	0,00	0,00
6256	Missions	2 290,00	1 700,00	1 700,00
6257	Réceptions	1 800,00	8 000,00	8 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 500,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	40 000,00	40 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	5 700,00	5 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	3 700,00	4 000,00	4 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	28 500,00	8 000,00	8 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	34 000,00	33 000,00	33 000,00
6288	Autres services extérieurs	50 000,00	42 730,00	42 730,00
63512	Taxes foncières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
63513	Autres impôts locaux	200,00	200,00	200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	4 700 000,00	4 700 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	7 000,00	7 000,00
6331	Versement mobilité	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	24 000,00	18 000,00	18 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	51 000,00	54 000,00	54 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 000,00	11 000,00	11 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 028 000,00	1 992 500,00	1 992 500,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	46 000,00	46 000,00	46 000,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat*	0,00	0,00	0,00
64119	Autres indemnités titulaires	364 000,00	360 000,00	360 000,00
	Autres indemnités non tit.	375 000,00	540 000,00	540 000,00

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	5 000,00	59 500,00	59 500,00
64164	Emplois d'insertion - indemnité inflat°	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	74 000,00	55 000,00	55 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	410 000,00	465 000,00	465 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	617 000,00	630 000,00	630 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 000,00	25 000,00	25 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	218 000,00	250 000,00	250 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	22 000,00	15 000,00	15 000,00
64732	Alloc. chômage versées aux ASSEDIC	0,00	12 000,00	12 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 000,00	85 000,00	85 000,00
6488	Autres charges	37 000,00	18 000,00	18 000,00
014	Atténuations de produits	157 300,00	170 000,00	170 000,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	157 300,00	170 000,00	170 000,00
65	Autres charges de gestion courante	810 080,00	725 315,28	725 315,28
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	2 500,00	1 057,20	1 057,20
6518	Autres	0,00	8 856,64	8 856,64
6531	Indemnités	80 000,00	81 000,00	81 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 700,00	3 700,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	8 500,00	8 500,00
6535	Formation	350,00	350,00	350,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 500,00	6 000,00	6 000,00
6542	Créances éteintes	200,00	199,44	199,44
6553	Service d'incendie	126 200,00	134 091,00	134 091,00
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	261 800,00	214 031,00	214 031,00
65548	Autres contributions	58 200,00	10 000,00	10 000,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	5 300,00	2 500,00	2 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	180 000,00	182 500,00	182 500,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	76 730,00	72 130,00	72 130,00
65888	Autres	1 300,00	400,00	400,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 341 981,00	9 106 991,28	9 106 991,28
66	Charges financières (b)	65 000,00	96 000,00	96 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	65 000,00	76 500,00	76 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	19 500,00	19 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	28 670,00	21 200,00	21 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	200,00	0,00	0,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	23 270,00	15 200,00	15 200,00
678	Autres charges exceptionnelles	200,00	3 500,00	3 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	10 367,00	15 392,00	15 392,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	10 367,00	15 392,00	15 392,00
022	Dépenses imprévues (e)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 646 018,00	9 389 583,28	9 389 583,28
023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	150 000,00	150 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	545 879,00	529 579,36	529 579,36
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	545 879,00	529 579,36	529 579,36
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 045 879,00	679 579,36	679 579,36
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 045 879,00	679 579,36	679 579,36
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 691 897,00	10 069 162,64	10 069 162,64

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	183 847,36
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	19 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	19 500,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	252 121,00	307 000,00	307 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	252 121,00	260 000,00	260 000,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	15 000,00	15 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	32 000,00	32 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	619 000,48	758 500,00	758 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	5 000,00	6 000,00	6 000,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	29 000,48	35 000,00	35 000,00
7066	Redevances services à caractère social	230 000,00	250 000,00	250 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	350 000,00	400 000,00	400 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	62 500,00	62 500,00
73	Impôts et taxes	4 953 700,00	5 641 129,00	5 641 129,00
73111	Impôts directs locaux	4 058 000,00	4 721 035,00	4 721 035,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 300,00	1 594,00	1 594,00
73211	Attribution de compensation	143 000,00	430 000,00	430 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	304 000,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	2 500,00	6 000,00	6 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 900,00	17 500,00	17 500,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	0,00	15 000,00	15 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	420 000,00	450 000,00	450 000,00
74	Dotations et participations	3 097 463,00	3 390 205,30	3 390 205,30
7411	Dotation forfaitaire	868 410,00	870 886,00	870 886,00
74121	Dotation de solidarité rurale	409 555,00	447 506,00	447 506,00
74127	Dotation nationale de péréquation	349 398,00	385 697,00	385 697,00
744	FCTVA	6 000,00	7 500,00	7 500,00
74718	Autres participations Etat	220 000,00	348 233,30	348 233,30
7473	Participat° Départements	4 000,00	12 000,00	12 000,00
7478	Participat° Autres organismes	1 230 000,00	1 300 809,00	1 300 809,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	100,00	574,00	574,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	10 000,00	17 000,00	17 000,00
75	Autres produits de gestion courante	15 000,00	20 200,00	20 200,00
752	Revenus des immeubles	14 500,00	20 000,00	20 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	200,00	200,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 937 284,48	10 117 034,30	10 117 034,30
76	Produits financiers (b)	0,00	150,00	150,00
7688	Autres	0,00	150,00	150,00
77	Produits exceptionnels (c)	23 100,00	63 500,00	63 500,00
7714	Recouvt créances admises en non valeur	3 000,00	3 500,00	3 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	40 000,00	40 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 960 384,48	10 180 684,30	10 180 684,30
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 333,00	72 325,70	72 325,70
722	Immobilisations corporelles	0,00	65 000,00	65 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 333,00	7 325,70	7 325,70
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 333,00	72 325,70	72 325,70
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 961 717,48	10 253 010,00	10 253 010,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 253 010,00
--	----------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	84 863,52	19 610,78	19 610,78
2031	Frais d'études	1 000,00	6 000,00	6 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	3 175,28	3 175,28
2051	Concessions, droits similaires	83 863,52	10 435,50	10 435,50
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	38 000,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	38 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 656 347,52	1 537 383,42	1 537 383,42
2111	Terrains nus	750 000,00	680 000,00	680 000,00
2112	Terrains de voirie	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2117	Bois et forêts	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	13 000,00	13 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 203,20	12 000,00	12 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 000 000,00	50 000,00	50 000,00
2135	Installations générales, agencements	646 922,98	240 784,36	240 784,36
2138	Autres constructions	0,00	147 686,34	147 686,34
2151	Réseaux de voirie	0,00	7 000,00	7 000,00
2152	Installations de voirie	8 198,80	7 444,33	7 444,33
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	8 600,00	35 000,00	35 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	45 000,00	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport	51 000,00	52 000,00	52 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	16 600,00	16 600,00
2184	Mobilier	31 135,94	48 117,00	48 117,00
2188	Autres immobilisations corporelles	68 286,60	147 751,39	147 751,39
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	985 902,04	1 071 661,05	1 071 661,05
2313	Constructions	635 902,04	1 013 661,05	1 013 661,05
2315	Installat°, matériel et outillage techni	350 000,00	50 000,00	50 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 000,00	8 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 765 113,08	2 628 655,25	2 628 655,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	424 000,00	461 065,00	461 065,00
1641	Emprunts en euros	395 925,00	430 000,00	430 000,00
16873	Dettes - Départements	28 075,00	28 075,00	28 075,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	2 990,00	2 990,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		424 000,00	461 065,00	461 065,00
45811	RD 42 (6)	115 404,96	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		115 404,96	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 304 518,04	3 089 720,25	3 089 720,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 333,00	72 325,70	72 325,70
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	1 333,00	7 325,70	7 325,70
13911	Etat et établissements nationaux	1 033,00	1 662,00	1 662,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	5 366,00	5 366,00
13918	Autres subventions d'équipement	300,00	297,70	297,70
	Charges transférées (9)	0,00	65 000,00	65 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	60 000,00	60 000,00
21538	Autres réseaux	0,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	115 404,96	25 500,00	25 500,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	115 404,96	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	6 000,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	2 000,00	2 000,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 000,00	8 000,00
2138	Autres constructions	0,00	3 000,00	3 000,00
2313	Constructions	0,00	6 500,00	6 500,00

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		116 737,96	97 825,70	97 825,70
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 421 256,00	3 187 545,95	3 187 545,95
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	120 142,05
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 307 688,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 261 767,00	225 967,18	225 967,18
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	3 467,18	3 467,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	690 145,20	178 500,00	178 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	211 400,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	320 221,80	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	4 000,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 452 800,08	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 452 800,08	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 404,96	0,00	0,00
2313	Constructions	115 404,96	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 829 972,04	225 967,18	225 967,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	320 000,00	375 000,00	375 000,00
10222	FCTVA	220 000,00	205 000,00	205 000,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	170 000,00	170 000,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	950 000,00	950 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	950 000,00	950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	250 000,00	250 000,00
Total des recettes financières		430 000,00	1 575 000,00	1 575 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 259 972,04	1 800 967,18	1 800 967,18
021	Virement de la sect° de fonctionnement	500 000,00	150 000,00	150 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	545 879,00	529 579,36	529 579,36
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 106,00	1 113,33	1 113,33
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 134,00	2 133,00	2 133,00
28051	Concessions et droits similaires	21 792,00	25 759,63	25 759,63
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 675,00	8 157,12	8 157,12
28128	Autres aménagements de terrains	52 758,00	48 975,04	48 975,04
28135	Installations générales, agencements, ..	120 761,00	170 999,11	170 999,11
28151	Réseaux de voirie	0,00	456,00	456,00
28152	Installations de voirie	27 597,00	12 379,95	12 379,95
281538	Autres réseaux	73 734,00	70 627,42	70 627,42
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 920,00	6 353,49	6 353,49
28158	Autres installat°, matériel et outillage	18 829,00	25 806,85	25 806,85
28182	Matériel de transport	60 036,00	23 372,06	23 372,06
28183	Matériel de bureau et informatique	18 167,00	15 150,99	15 150,99
28184	Mobilier	24 890,00	16 898,60	16 898,60
28188	Autres immo. corporelles	111 480,00	101 396,77	101 396,77
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 045 879,00	679 579,36	679 579,36
041	Opérations patrimoniales (9)	115 404,96	25 500,00	25 500,00
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	7 500,00	7 500,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	8 000,00	8 000,00
45821	RD 42	115 404,96	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 161 283,96	705 079,36	705 079,36
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		4 421 256,00	2 506 046,54	2 506 046,54

REÇU EN PREFECTURE (recettes réelles et d'ordre)

Le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - BUDGET PRINCIPAL COMMUNE - BP - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	601 239,60
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	200 401,86
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 307 688,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

99_BU-031-213105265-20230412-2023_316IS-

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
												A1

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	461 065	1 389 365	2 310	8 000	1 022 836	9 000	0	19 700	0	177 444	0	3 089 720
- Equipements municipaux (2)		1 389 365	2 310	8 000	1 022 836	9 000	0	19 700	0	177 444	0	2 628 655
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	461 065											461 065
Dépenses d'ordre	97 826											97 826
Total dépenses de l'exercice	558 891	1 389 365	2 310	8 000	1 022 836	9 000	0	19 700	0	177 444	0	3 187 546
RAR N-1 et reports	0	52 967	0	1 728	24 806	0	0	32 147	0	8 493	0	120 142
Total cumulé dépenses d'investissement	558 891	1 442 332	2 310	9 728	1 047 642	9 000	0	51 847	0	185 938	0	3 307 688
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	2 280 079	178 500	0	3 467	44 000	0	0	0	0	0	0	2 506 047
RAR N-1 et reports	200 402	0	0	157 918	443 322	0	0	0	0	0	0	801 641
Total cumulé recettes d'investissement	2 480 481	178 500	0	161 385	487 322	0	0	0	0	0	0	3 307 688

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	938 279	8 112 188	137 021	158 254	36 006	62 580	187 700	111 450	170 000	154 435	1 250	10 069 163
RAR N-1 et reports	183 847	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	183 847
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 122 126	8 112 188	137 021	158 254	36 006	62 580	187 700	111 450	170 000	154 435	1 250	10 253 010
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	7 818 501	383 200	15 000	412 000	67 500	373 309	0	1 177 500	0	0	6 000	10 253 010
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	7 818 501	383 200	15 000	412 000	67 500	373 309	0	1 177 500	0	0	6 000	10 253 010

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	total dépenses investissement	558 891	1 442 332	2 310	9 728	1 047 642	9 000	0	51 847	0	185 938	0	3 307 688
	Dépenses réelles	461 065	1 442 332	2 310	9 728	1 047 642	9 000	0	51 847	0	185 938	0	3 209 862
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	020 Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	16 Emprunts et dettes assimilées	461 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	461 065
	18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	20 Immobilisations incorporelles	0	12 000	0	0	21 280	0	0	0	0	0	0	33 280
	204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	21 Immobilisations corporelles	0	1 422 332	2 310	9 728	0	9 000	0	51 847	0	135 938	0	1 631 155
	22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	23 Immobilisations en cours	0	8 000	0	0	1 028 362	0	0	0	0	50 000	0	1 084 362
	26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	45811 RD 42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	97 826	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 826
	040 Opérat° ordre transfert entre sections	72 326	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 326
	041 Opérations patrimoniales	25 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500

RECETTES													
	Total recettes investissement	2 280 079	178 500	0	161 385	487 322	0	0	0	0	0	0	3 107 286
	Recettes réelles	1 575 000	178 500	0	161 385	487 322	0	0	0	0	0	0	2 402 207
	010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	024 Produits des cessions d'immobilisations	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
	10 Dotations, fonds divers et réserves	375 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 000

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0	178 500	0	181 385	487 322	0	0	0	0	0	0	827 207
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	950 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950 000
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	705 079	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	705 079
021	Virement de la sect* de fonctionnement	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
040	Opérat* ordre transfert entre sections	529 579	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	529 579
041	Opérations patrimoniales	25 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500
45821	RD 42	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		938 279	8 112 188	137 021	158 254	36 006	62 580	187 700	111 450	170 000	154 435	1 250	10 069 163
Total dépenses de fonctionnement		938 279	8 112 188	137 021	158 254	36 006	62 580	187 700	111 450	170 000	154 435	1 250	10 069 163
Dépenses réelles		258 699	8 112 188	137 021	158 254	36 006	62 580	187 700	111 450	170 000	154 435	1 250	9 389 563
011	Charges à caractère général	4 000	3 198 676	930	141 304	20 756	13 500	0	111 450	0	19 810	1 250	3 511 676
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	4 686 500	0	13 500	0	0	0	0	0	0	0	4 700 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	170 000	0	0	170 000
022	Dépenses imprévues	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
65	Autres charges de gestion courante	6 199	196 420	136 091	3 450	11 750	49 080	187 700	0	0	134 625	0	725 315
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	96 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96 000
67	Charges exceptionnelles	2 500	15 200	0	0	3 500	0	0	0	0	0	0	21 200
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	15 392	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 392
Dépenses d'ordre		679 579	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	679 579

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
223	Virement à la section d'investissement	150 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 000
242	Opérat° ordre transfert entre sections	529 579	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	529 579
243	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		7 818 501	383 200	15 000	412 000	67 500	373 309	0	1 177 500	0	0	6 000	10 253 010
Total recettes de fonctionnement													
Recettes réelles		7 811 175	318 200	15 000	412 000	67 500	373 309	0	1 177 500	0	0	6 000	10 180 684
013	Atténuations de charges	0	292 000	15 000	0	0	0	0	0	0	0	0	307 000
70	Produits des services, du domaine, vente	35 000	11 000	0	400 000	62 500	0	0	250 000	0	0	0	758 500
73	Impôts et taxes	5 635 129	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000	5 641 129
74	Dotations et participations	2 077 396	0	0	12 000	0	373 309	0	927 500	0	0	0	3 390 205
75	Autres produits de gestion courante	0	15 200	0	0	5 000	0	0	0	0	0	0	20 200
76	Produits financiers	150	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150
77	Produits exceptionnels	63 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	63 500
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		7 326	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 326
042	Opérat° ordre transfert entre sections	7 326	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 326
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 082 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					7 082 000,00									
293495E	Caisse d'Epargne	18/12/2020	05/01/2021	05/04/2021	500 000,00	F	Taux Fixe	1,050	1,050	EUR	T	P	O	A-1
4826052	Caisse d'Epargne	14/02/2017	02/04/2017	05/07/2017	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,430	1,440	EUR	T	C	O	A-1
488395E	Caisse d'Epargne	13/12/2021	13/03/2022	05/05/2022	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,290	0,000	EUR	T	P	O	A-1
5178539	Caisse d'Epargne	13/10/2017	02/11/2017	05/11/2018	500 000,00	F	Taux Fixe	1,700	1,700	EUR	A	C	O	A-1
5276256	Caisse d'Epargne	28/04/2018	23/05/2018	05/06/2019	500 000,00	F	Taux Fixe	1,830	1,830	EUR	A	C	O	A-1
MIN227571EUR	Caisse Française de Financement Local	30/12/2004	01/04/2005	01/04/2006	322 000,00	V	Euribor 1 mois	0,000	2,810	EUR	A	P	O	A-1
MON506334EUR	CAFFIL/LBP	06/07/2015	19/08/2015	01/09/2016	1 100 000,00	F	Taux Fixe	1,790	1,790	EUR	A	C	O	A-1
MON512110EUR	CAFFIL/LBP	30/09/2016	21/10/2016	01/02/2017	1 000 000,00	F	Taux Fixe	1,250	1,260	EUR	T	P	O	A-1
MON537515EUR	CAFFIL/LBP	28/05/2021	14/06/2021	01/10/2021	400 000,00	F	Taux Fixe	1,220	1,230	EUR	T	C	O	A-1
MON542915	CAFFIL/LBP	09/05/2022	22/06/2022	01/10/2022	400 000,00	V	Euribor 3 mois	0,000	3,490	EUR	T	C	O	A-1
T1BF9E017PR	Credit Agricole	16/10/2008	10/12/2008	20/11/2009	380 000,00	F	Taux Fixe	5,000	5,000	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					280 625,35												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					280 625,35												
2008 00015	Caisse d'Alloc. Familiales	06/05/2009	10/07/2009	01/01/2010	44 850,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	A	C	O	A-1				
2009-002868	Departement	24/06/2010	04/08/2010	04/08/2011	60 775,35	F	Taux Fixe	0,000	0,000	A	C	O	A-1				
2013-003436	Departement	05/09/2016	10/10/2016	10/10/2017	175 000,00	F	Taux Fixe	0,000	0,000	A	C	O	A-1				
Total général					7 362 625,35												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
											Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 843 499,44					74 529,64	0,00	0,00	18 089,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 843 499,44					74 529,64	0,00	0,00	18 089,76
293495E	N	0,00	A-1	460 314,47	18,02	F	Taux Fixe	1,050	4 742,92	0,00	0,00	1 085,54
4826052	N	0,00	A-1	725 000,00	14,26	F	Taux Fixe	1,430	10 099,38	0,00	0,00	2 281,98
486395E	N	0,00	A-1	974 447,77	24,10	F	Taux Fixe	1,290	12 404,14	0,00	0,00	1 845,24
5178539	N	0,00	A-1	375 000,00	14,85	F	Taux Fixe	1,700	6 375,00	0,00	0,00	910,38
5276256	N	0,00	A-1	400 000,00	15,43	F	Taux Fixe	1,830	7 320,00	0,00	0,00	3 918,75
MIN227571EUR	N	0,00	A-1	58 992,13	2,25	V	Euribor 1 mois + 0,17	3,115	1 397,42	0,00	0,00	102,72
MON506334EUR	N	0,00	A-1	330 000,00	2,67	F	Taux Fixe	1,790	5 907,00	0,00	0,00	1 301,91
MON512110EUR	N	0,00	A-1	725 745,07	13,84	F	Taux Fixe	1,250	8 848,61	0,00	0,00	1 381,81
MON537515EUR	N	0,00	A-1	375 000,00	18,50	F	Taux Fixe	1,220	4 483,50	0,00	0,00	1 070,98
MON542915	N	0,00	A-1	395 000,00	19,50	V	Euribor 3 mois + 0,53	3,004	11 751,67	0,00	0,00	4 190,45
T1BF9E017PR	N	0,00	A-1	24 000,00	0,89	F	Taux Fixe	5,000	1 200,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		61 885,19					28 916,68	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		61 885,19					28 916,68	0,00	0,00	0,00	
2008 00015	N	0,00	A-1	5 980,00	1,00		F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	
2009-002868	N	0,00	A-1	12 155,19	2,59		F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	
2013-003436	N	0,00	A-1	43 750,00	1,78		F	Taux Fixe	0,000	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		4 905 384,63					427 298,87	74 529,64	0,00	0,00	18 089,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 905 384,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	02-03-2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Installation de voirie-route rond-point	20	01/01/2000
L	Frais réalisat° documents urbanisme	5	01/01/2000
L	Frais d'études	5	01/01/2000
L	Frais de recherche et de développement	5	01/01/2000
L	Frais d'insertion	5	01/01/2000
L	Privé : Bâtiments, installations	5	01/01/2000
L	Concessions, droits similaires	5	01/01/2000
L	Autres immobilisations incorporelles	5	01/01/2000
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	5	01/01/2000
L	Autres agencements et aménagements	5	01/01/2000
L	Installations générales, agencements	5	01/01/2000
L	Autres constructions	5	01/01/2000
L	Réseaux de voirie	5	01/01/2000
L	Installations de voirie	5	01/01/2000
L	Réseaux câblés	5	01/01/2000
L	Réseaux d'électrification	5	01/01/2000
L	Autres réseaux	5	01/01/2000
L	Matériel roulant	7	01/01/2000
L	Autres matériels, outillages incendie	5	01/01/2000
L	Matériel roulant de voirie	7	01/01/2000
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5	01/01/2000
L	Autres agencements (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Autres constructions (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Installations de voirie (mise à dispo)	5	01/01/2000
L	Installat° générales, agencements	5	01/01/2000
L	Matériel de transport	7	01/01/2000
L	Matériel de bureau et informatique	5	01/01/2000
L	Autres immobilisations corporelles	5	01/01/2000
L	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5	01/01/2000
L	Subv. transf. Départements	5	01/01/2000
L	Autres subventions d'équipement transf.	5	01/01/2000
L	Installations de voirie	20	01/01/2000
L	Subventions transf. Région	5	01/01/2000
L	Mobilier	12	02/03/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	02/03/2020
L	TRAVAUX SDEHG	30	02/03/2020
L	Installations de chauffage	15	02/03/2020
L	Matériel roulant	8	02/03/2020
L	ASCENSEUR APPAREIL DE LEVAGE	30	02/03/2020

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		468 390,70	I 468 390,70
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		461 065,00	461 065,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	430 000,00	430 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	31 065,00	31 065,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 325,70	7 325,70
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 325,70	7 325,70
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	468 390,70	120 142,05	0,00	588 532,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 254 579,36	2 254 579,36
Ressources propres externes de l'année (a)		1 325 000,00	1 325 000,00
10222	FCTVA	205 000,00	205 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	170 000,00	170 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	950 000,00	950 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		929 579,36	929 579,36
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des documents	1 113,33	1 113,33
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 133,00	2 133,00
28051	Concessions et droits similaires	25 759,63	25 759,63
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 157,12	8 157,12
28128	Autres aménagements de terrains	48 975,04	48 975,04
28135	Installations générales, agencements, ..	170 999,11	170 999,11
28151	Réseaux de voirie	456,00	456,00
28152	Installations de voirie	12 379,95	12 379,95
281538	Autres réseaux	70 627,42	70 627,42
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 353,49	6 353,49
28158	Autres installat°, matériel et outillage	25 806,85	25 806,85
28182	Matériel de transport	23 372,06	23 372,06
28183	Matériel de bureau et informatique	15 150,99	15 150,99
28184	Mobilier	16 898,60	16 898,60
28188	Autres immo. corporelles	101 396,77	101 396,77
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00	250 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	150 000,00	150 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 254 579,36	601 239,60	200 401,86	0,00	3 056 220,82

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_BU-031-213105265-20230412-2023_31815-

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	588 532,75
Ressources propres disponibles	IV	3 056 220,82
Solde	V = IV – II (6)	2 467 688,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E.legalite.com

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 135,29	120 062,76										4 538,37	10 102,61	
OPH DE HAUTE-GARONNE	2007	X	CONSTRUCTION 4 COMMERCES ZAC DES HOSPITALIERS	Caisse d'Epargne	234 135,29	120 062,76	9,50	A	F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	3,780	A-1	EUR	4 538,37	10 102,61
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					13 026 914,20	10 882 729,34										232 939,37	197 061,67	
ALTEAL	2021	X	19 LOGEMENTS ZAC DES HOSPITALIERS (REPRIS DE COLOMIERS HABITAT)	Banque des Territoires	17 481,63	14 523,19	4,50	A	R	Livret A	3,510	R	Livret A	2,200	A-1	EUR	319,51	2 882,01
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Territoires	506 211,90	452 424,21	32,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,600	A-1	EUR	11 763,03	8 826,32
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Territoires	330 911,40	314 057,22	52,58	A	R	Livret A	3,300	R	Livret A	2,350	A-1	EUR	7 380,35	1 010,92
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Territoires	292 869,30	257 120,68	32,58	A	R	Livret A	2,730	R	Livret A	1,800	A-1	EUR	4 628,17	5 773,12

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CDC HABITAT SOCIAL	2015	X	34 LOGEMENTS 26 AVE DES PYRENEES	Banque des Territoires	150 809,40	143 128,28	52,58	A	R	Livret A	3,300	R	Livret A	2,350	EUR	3 363,52	460,72	
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	147 996,60	135 437,80	33,59	A	R	Livret A	3,550	R	Livret A	2,600	EUR	3 521,38	2 527,24	
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	107 572,50	102 695,87	53,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,310	EUR	2 372,27	311,00	
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	132 011,40	119 093,08	33,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,900	EUR	2 143,67	2 570,03	
CDC HABITAT SOCIAL	2016	X	15 LOGEMENTS 37 CHEMIN DEPIBRAC	Banque des Territoires	61 834,50	59 031,35	53,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,310	EUR	1 363,62	178,77	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS. 39 CHEMIN DE PIBRAC	Banque des Territoires	43 428,00	43 428,00	59,33	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,700	EUR	149,13	214,78	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS. 39 CHEMIN DE PIBRAC	Banque des Territoires	24 075,90	24 075,90	39,33	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,400	EUR	47,35	513,11	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS. 39 CHEMIN DE PIBRAC	Banque des Territoires	130 282,20	130 282,20	59,33	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,700	EUR	447,39	644,33	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	X	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS. 39 CHEMIN DE PIBRAC	Banque des Territoires	127 394,40	127 394,40	39,33	A	R	Livret A	3,530	R	Livret A	0,760	EUR	477,86	0,00	
CDC HABITAT SOCIAL	2022	C	CONSTRUCTION DE 12 LOGEMENTS. 39 CHEMIN DE PIBRAC	Banque des Territoires	23 400,00	23 400,00	39,33	A	R	Taux Fixe	1,130	R	Taux Fixe	0,000	EUR	0,00	0,00	

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	158 722,17	151 616,46	37,84	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	1,800	EUR	2 729,10	1 370,12	
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	199 793,87	195 197,67	57,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,350	EUR	4 587,14	0,00	
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	361 409,63	347 830,83	37,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,600	EUR	9 043,60	1 884,59	
ERILIA	2018	X	ACQUISITION EN VEFA DE 20 LOGEMENTS. CAMP LOUNG AVENUE DES ITALIENS	Banque des Territoires	88 391,90	86 358,46	57,84	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,350	EUR	2 029,43	0,00	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	488 460,60	385 310,54	28,50	A	R	Livret A	3,450	R	Livret A	1,600	EUR	6 164,97	10 545,76	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	20 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	76 914,60	65 097,21	38,50	A	R	Livret A	3,480	R	Livret A	1,600	EUR	1 041,56	1 215,09	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	88 160,00	65 503,01	28,50	A	R	Livret A	2,650	R	Livret A	0,800	EUR	524,03	2 015,82	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	12 354,90	10 095,60	38,50	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,800	EUR	80,77	221,60	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	682 197,07	549 120,62	30,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,400	EUR	13 178,90	12 136,10	

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
GRUPE DES CHALETS	2011	X	32 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	277 155,84	240 109,85	40,58	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,600	EUR	6 242,86	3 348,36	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	136 217,90	107 316,78	30,58	A	R	Livret A	2,530	R	Livret A	1,600	EUR	1 717,07	2 701,05	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	8 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	49 650,29	41 726,29	40,58	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	1,800	EUR	751,07	696,69	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	61 386,75	48 382,42	30,67	A	R	Livret A	2,530	R	Livret A	1,600	EUR	773,80	1 217,23	
GRUPE DES CHALETS	2011	X	4 LOGEMENTS LES HAUTS DE ST-GILLES	Banque des Territoires	25 103,94	21 097,44	40,67	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	1,900	EUR	379,76	352,25	
GRUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOLS	Banque des Territoires	41 262,68	34 581,64	33,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	EUR	622,47	649,91	
GRUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOLS	Banque des Territoires	17 623,24	15 278,37	43,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	EUR	275,01	185,98	
GRUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOLS	Banque des Territoires	24 121,73	21 286,04	43,67	A	R	Livret A	3,550	R	Livret A	2,600	EUR	563,44	197,56	
GRUPE DES CHALETS	2015	X	2 LOGEMENTS AVENUE DES CAPITOLS	Banque des Territoires	27 909,92	23 838,75	33,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,600	EUR	619,81	374,54	
OPH DE HAUTE-GARONNE	2005	P	5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Dexia Credit Local	114 185,70	67 996,59	13,84	A	F	Taux Fixe	0,000	F	Taux Fixe	3,550	EUR	2 413,88	3 833,50	
OPH DE HAUTE-GARONNE	2006	X	5 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Groupe Cileo	9 000,00	3 631,59	8,99	A	F	Taux Fixe	1,500	F	Taux Fixe	1,500	EUR	54,47	379,90	
OPH DE HAUTE-GARONNE	2006	X	42 LOGEMENTS COLLECTIFS ZAC DES HOSPITALIERS	Groupe Cileo	58 500,00	22 753,86	8,99	A	F	Taux Fixe	1,000	F	Taux Fixe	1,000	EUR	227,54	2 428,76	

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	284 888,60	223 056,13	31,16	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,800	EUR	1 784,45	7 044,17	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	69 284,10	56 910,90	41,17	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,800	EUR	455,29	1 384,74	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	475 881,15	447 579,21	31,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,180	EUR	14 077,03	4 507,33	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	46 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	186 995,33	178 698,23	41,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,100	EUR	5 462,07	649,18	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	6 LOGEMENT AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	112 305,85	105 880,10	32,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,100	EUR	3 227,61	964,38	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	6 LOGEMENT AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	56 854,90	54 984,75	42,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,100	EUR	1 663,00	182,61	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	427 831,79	403 352,76	32,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,100	EUR	12 295,66	3 673,83	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	188 143,04	180 001,95	42,50	T	R	Livret A	0,000	R	Livret A	3,100	EUR	5 503,17	604,93	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	Banque des Territoires	72 484,74	68 784,76	32,42	A	R	Livret A	3,870	R	Livret A	2,000	EUR	1 375,70	1 535,83	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2020	X	4 LOGEMENTS AV DES ITALIENS - VILLA TREVISE	Banque des Territoires	41 766,84	39 634,85	32,42	A	R	Livret A	3,870	R	Livret A	2,000	EUR	792,70	884,97	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	33 720,00	27 805,45	32,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	EUR	83,42	910,51	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	6 LOGEMENTS AVENUE DU CHATEAU D'EAU	Banque des Territoires	11 670,00	10 024,99	42,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,300	EUR	30,08	258,68	
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	281 073,30	231 196,22	32,50	A	R	Livret A	2,670	R	Livret A	0,800	EUR	1 649,57	6 455,87	

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt.(1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PATRIMOINE SA LANGUEDOCIENNE	2013	X	38 LOGEMENTS AVENUE DE GASCOGNE	Banque des Territoires	79 500,00	68 123,82	42,50	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,800	EUR	544,99	1 427,03	
PROMOLOGIS	2008	X	29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	666 461,40	402 379,46	25,84	A	R	Livret A	3,510	R	Livret A	2,600	EUR	10 461,87	14 571,77	
PROMOLOGIS	2008	X	29 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	341 487,90	224 604,70	35,84	A	R	Livret A	3,530	R	Livret A	2,600	EUR	5 839,72	5 999,46	
PROMOLOGIS	2010	X	ACQUISITION D'UN LOGEMENT 6 RUE DE LA CORREZE	Banque des Territoires	87 457,00	71 201,55	37,59	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,800	EUR	1 281,63	824,70	
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	372 662,00	274 660,38	28,67	A	R	Livret A	2,730	R	Livret A	1,800	EUR	4 944,25	6 532,36	
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	150 470,00	119 143,38	38,67	A	R	Livret A	2,750	R	Livret A	1,800	EUR	2 144,58	1 784,33	
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	1 626 378,00	1 242 291,01	28,67	A	R	Livret A	3,550	R	Livret A	2,600	EUR	32 299,57	25 540,61	
PROMOLOGIS	2011	X	10 LOGEMENTS ZAC DE L'APOUITCAYRE	Banque des Territoires	735 291,00	601 964,70	38,67	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	2,600	EUR	15 651,08	7 163,78	
PROMOLOGIS	2011	X	AMELIORATION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	Banque des Territoires	165 855,00	124 666,01	29,00	A	R	Livret A	3,520	R	Livret A	1,100	EUR	1 371,33	4 760,20	
PROMOLOGIS	2011	X	ACQUISITION 3 LOGTS AVENUE DES HOSPITALIERS	Banque des Territoires	101 052,00	80 764,35	39,00	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,100	EUR	886,41	2 463,41	
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	707 115,50	599 391,38	33,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,600	EUR	9 590,26	15 895,95	
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	338 806,00	319 230,08	53,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,400	EUR	4 469,22	3 049,93	

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	204 487,00	168 325,35	33,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	0,800	EUR	1 346,61	5 267,71	
PROMOLOGIS	2015	X	21 LOGEMENTS AVENUE DUGRAND BOIS	Banque des Territoires	115 090,50	108 440,67	53,09	A	R	Livret A	0,000	R	Livret A	1,400	EUR	1 518,17	1 036,04	
TOTAL GENERAL					13 261 049,49	11 002 792,10										237 477,74	207 164,28	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AAPMA Pêche	Association	500,00
6574			Amicale Sapeurs-Pompiers Colomiers	Association	2 000,00
6574			Assoc. Salv. D'Arts Martiaux Vietnamiens (ASAMV) Viet Vo Dao	Association	2 000,00
6574			Atelier Jeune Théâtre (AJT)	Association	1 500,00
6574			Beluga Salvetana	Association	100,00
6574			Chasse (ACCA)	Association	380,00
6574			Cinéma Ecran 7	Association	600,00
6574			Club de l'Amitié	Association	1 200,00
6574			Comité des Festivités (CDF)	Association	750,00
6574			Cyclo Salvetaïn	Association	2 000,00
6574			Eclaireurs Eclaireuses de France	Association	900,00
6574			FSE Collège Gallée	Association	350,00
6574			Gym et Arts Martiaux Salvetaïns (GAMS)	Association	1 500,00
6574			Hand Club La Salvetat (HCLS)	Association	2 000,00
6574			La Voie du Yoga	Association	300,00
6574			Lecture pour tous	Association	4 200,00
6574			Les Boutchous Salvetaïns	Association	700,00
6574			Les Voyageurs Salvetaïns et Gersois	Association	300,00
6574			Loisirs Rencontres Reflexions (LRR)	Association	1 900,00
6574			Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	Association	8 000,00
6574			MC2	Association	100,00
6574			Microchouette	Association	4 500,00
6574			Muzic'All	Association	200,00
6574			Ork n Azes	Association	100,00
6574			Ouest Basket Toulousain (OTB)	Association	1 500,00
6574			Parents d'Elèves Petits Lutins et 3 Chênes (P.E.LU.CHE)	Association	200,00
6574			Pétanque Club	Association	1 500,00
6574			Racing Club Salvetaïn	Association	22 000,00
6574			Plaisance	Association	100,00
6574			Radio de la Save	Association	100,00
6574			Salvetat Auto Maquettes (SAM)	Association	500,00
6574			Salvetat Danse	Association	1 500,00
6574			Tae Kwon Do	Association	1 900,00
6574			Tennis Club Salvetaïn	Association	3 500,00
6574			Terpsi Danse	Association	100,00
6574			Traits et Couleurs	Association	1 750,00
6574			UNSS Collège	Association	500,00
6574			USSAC (FNACA)	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	0,00	15,00	14,50	0,00	14,50
Adjt adm	C	4,00	0,00	4,00	3,90	0,00	3,90
Adjt adm Pal 1Ci	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjt adm Pal 2Ci	C	3,00	0,00	3,00	2,60	0,00	2,60
Rédacteur	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	0,91	43,91	42,60	0,00	42,60
Adjt tech	C	15,00	0,91	15,91	15,00	0,00	15,00
Adjt tech Pal 1Ci	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjt tech Pal 2Ci	C	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Agent maîtrise	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Agent maîtrise Pal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1Ci	B	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Technicien Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,80	0,00	4,80
ATSEM Pal 1Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM Pal 2Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Conseiller soc-ed	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		5,00	0,00	5,00	4,70	0,00	4,70
Auxiliaire puér Ci N	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire puér Ci Sup	B	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Puér	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puér HCl	A	2,00	0,00	2,00	1,90	0,00	1,90
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		14,00	0,00	14,00	12,30	1,00	13,30
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	7,00	0,00	7,00	6,40	0,00	6,40
Adjt ter animation	C	5,00	0,00	5,00	3,90	1,00	4,90
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier-chef Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		17,00	0,00	17,00	10,00	7,00	17,00
Adjoint au Maire		6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Assistante maternelle		7,00	0,00	7,00	0,00	7,00	7,00
Chomeur		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Etudiant en Entreprise		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		102,00	0,91	102,91	91,90	8,00	99,90

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES
IV
C1

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjt animation	C	ANIM	367	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
Assistante maternelle		OTR		271 758,44	A Arrivée collectivité	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
Adjt adm	C	ADM	378	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	368	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter animation	C	ANIM	354	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Attaché	A	ADM	732	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR	367	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Grade non statutaire		OTR	1581	0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Ingénieur	A	TECH	611	0,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		52 353,65	A Arrivée collectivité	A
Vacataire		OTR		0,00	A Arrivée collectivité	CDD Contrat à durée déterminée
Vacataire		OTR		12 225,00	3-a°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				336 337,09		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique
UPB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique.
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

REÇU EN PREFECTURE

1e 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
- Restauration Scolaire	COMPASS	Société	SAS	194 063,29
05/08/2019 - Gestion Animation Jeunesse et école de Musique et Arts Plastiques	LEC	Etablissement	Association	68 000,00
03/01/2022 - Gestion et Animation des ALAE, de l'ALSH, de la Ludothèque et du CLAS	LEC	Etablissement	Association	975 067,20
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				
- Capture des animaux errants	SACPA	Association	Association	13 000,00
- Prestation de nettoyage occasionnel de bâtiments communaux	M'NETT	Société	Société	4 000,00
- Conception Mise en page Impression Bulletin Municipal et autres documents	MICROSOPHIA SARL	Société	Société	36 000,00
- Maintenance et entretien des installations thermiques ECS VMC CTA	TECHNIQUE PERFORMANCE	Société	Société	18 800,00
- Groupement de commandes pour fournitures administratives	FAISABILITE	Société	Société	30 000,00
- Vérification et maintenance des dispositifs de sécurité incendie de la commune	GROUPE MTM	Société	Société	8 988,00
- Fourniture de Gaz et Electricité	LSI LENOIR	Société	Société	8 988,00
	EDF	Société	Société	567 094,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes de la Save au Touch			33 000,00
Autres organismes de regroupement			
Synd.Départ Electricité de la Haute Garonne			124 625,00
Haute Garonne Environnement			450,00
Agence Technique Départementale			3 100,00
Synd Intercommunal des Transports Public Région Toulousaine (SITPRT)			77 406,00
ECOLES scolarisation hors résidence			2 500,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	7 057 969,00	4,57	50,53	0,00	3 849 375,00	17,92
TFPNB	7 327,00	4,51	159,00	0,00	12 402,00	8,33
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	195 997,00	7,07	21,94	0,00	43 002,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

REÇU EN PREFECTURE

le 24/04/2023

Application agréée E-legalite.com

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 23

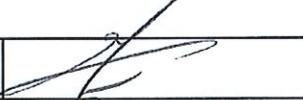
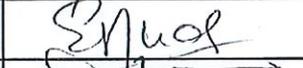
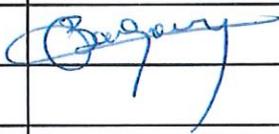
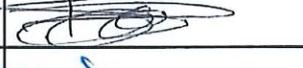
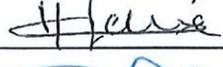
VOTES :

Pour : 27
 Contre : 2
 Abstentions : 0

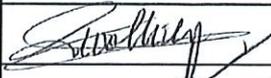
Date de convocation : 05 avril 2023

Présenté par (1), M. Barois Adjoint au Maire, délégué aux Finances
 A, le La Salvetat St Gilles, le 12 avril 2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session (conseil municipal)
 A, le La Salvetat St Gilles, le 12 avril 2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABDELAOUI Rachid	
ANDRAU Eliane	
ARDERIU François	
BAROIS Joel	
BENSAID Sonia	
BERGOUIGNIU Thierry	
BOUSQUET Jérôme	
COSTES Christophe	
COURALETTE Franck	
DALLA-BARBA Daniel	
DELON Daniel	
DIAZ Yvette	
DRAGNE Léa	
FALIERES Monique	
FAURE Michel	
GADAL Clément	
GAMBLIN Monique	
GONZALVES Jeanne	
JOCKIN Nathalle	
LABAT Naima	
LUMEAU Alain	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MORANGE Monique	
PATTI Guy	
PONS Quentin	
REVOLLIER Cécile	
SALAS Marie-France	
SANNI Lisa	
TERKI Zalna	
VOISIN Paul-Alexandre	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
J. François Ardeniu le *18/04/2023*

A, le
 La Salvetat si Gilles
 18/04/2023

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : *Conseil municipal*
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet
**BILAN DE LA MISE A DISPOSITION DU
PUBLIC DU DOSSIER DE LA
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°2 DU
PLU**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié,
Le

Le Maire,

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil d'Administration de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 153-21,

Vu les statuts de la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvé par délibération du conseil municipal du 22 novembre 2004,

Vu les modifications de droit commun du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvées par délibérations du conseil municipal du 27 juin 2005, du 12 février 2008, du 13 mai 2008, du 23 juin 2010, du 13 février 2012 et du 12 avril 2018,

Vu la révision simplifiée du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibérations du conseil municipal du 13 février 2012,

Vu la modification simplifiée de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibérations du conseil municipal du 18 mars 2013,

Vu le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, à compter du 31 décembre 2018, délibéré lors du conseil communautaire du 20 septembre 2018,

Vu la demande d'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2022,

Vu l'engagement de la modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles, approuvé par délibérations du conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain du 16 juin 2022, et acté par arrêté du Président en date du 17 juin 2022,

REÇU EN PREFECTURE

Acte de ce jour en date du 18/04/2023 qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la réception par la préfecture de Toulouse.

Vu la délibération n°2022-75 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 14 décembre 2022, donnant un avis favorable aux modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles,

Vu la délibération n°2022-226 du conseil communautaire de la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain en date du 15 décembre 2022 fixant les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles,

Vu la délibération n°2022-74 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 14 décembre 2022 décidant de ne pas réaliser d'évaluation environnementale,

Vu la délibération n°2022-225 du conseil communautaire de la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain en date du 15 décembre 2022, décidant de ne pas réaliser d'évaluation environnementale, après examen au cas par cas de la MRAE et avis conforme de dispense d'évaluation environnementale en date du 27 octobre 2022,

Vu le dossier mis à disposition du public, composé du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles et l'exposé de ses motifs, l'avis des Personnes Publiques Associées, la décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale et d'autres pièces en lien avec la procédure,

Vu les deux courriers reçus en date du 30 janvier et du 06 février 2023, dans le cadre de ladite mise à disposition, **Considérant** que l'avis de la Direction Départementale des Territoires, celui de Tisséo et celui du Conseil Départemental de Haute-Garonne n'appellent pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU,

M. le Maire rappelle que la modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles a été engagée par arrêté de la Communauté de Communes le 17 juin 2022, après délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juin 2022 et délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2022,

Il informe que le dossier a été notifié aux personnes publiques associées le 24 août 2022, que la Direction Départementale des Territoires et Tisséo ont émis un avis favorable sans prescriptions.

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne a envoyé une demande de modification du projet en lien avec le Réseau Express Vélo (REV). Il apparaît que pour préserver la réalisation du REV et ne pas obérer ou rendre plus onéreuse sa réalisation, l'outil adapté est l'instauration, par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, d'un périmètre de prise en considération d'un projet au titre de l'article L424-1 du Code de l'urbanisme. Ainsi, le courrier du CD31 n'appelle pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée n°2. Un courrier de réponse sera adressé en ce sens au CD31.

Le projet a également été transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 15 septembre 2022 qui a rendu un avis conforme de dispense d'évaluation environnementale le 27 octobre 2022 conduisant à la décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la procédure par délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022.

Le projet a été mis à disposition du public durant un mois à la mairie de La-Salvetat-Saint-Gilles et au siège de la Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain, du 05 janvier 2023 au 06 février 2023, conformément aux modalités définies par la délibération de Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2022.

Le bilan de la mise à disposition

L'article L.153-47 du Code de l'Urbanisme prévoit que la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme doit faire l'objet d'une mise à disposition du public dans les conditions suivantes :

- Avertir le public au moins 8 jours avant la mise à disposition
- Mettre en place un registre permettant de formuler des observations
- A l'issue de la mise à disposition, en tirer le bilan devant l'organe délibérant
- Modifier le dossier avant approbation en fonction des contributions reçues, par délibération motivée

Ainsi, les modalités suivantes ont été réalisées, telles que définies dans la délibération n°2022-226 du conseil communautaire, en date du 15 décembre 2022 :

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2023

Acte certifié conforme qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois

Application agréée E.localite.com

réception par la préfecture de Toulouse.

1. **Mise à disposition d'un dossier** relatif à la MS2 en mairie et à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, du jeudi 05 janvier 2023 au lundi 06 février 2023 inclus.

Contenu du dossier :

- Exposé des motifs des changements apportés, complétant le rapport de présentation
- Règlement écrit
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Avis des personnes publiques associées (Conseil Départementale de Haute-Garonne, Direction Départementale des Territoires de Haute-Garonne et Tisséo)
- Délibération n°2022_225 du conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain du 15 décembre 2022, portant décision de ne pas réalisation d'évaluation environnementale Délibération n° 2022-74 du conseil municipal de La Salvetat-St-Gilles du 14 décembre 2022 donnant un avis favorable à la communauté de communes sur la décision de non-réalisation d'une évaluation environnementale
- Demande d'avis conforme à l'autorité environnementale sur l'absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale (examen au cas par cas), avec l'auto-évaluation et le plan des secteurs concernés,
- Avis n°2022ACO3 de dispense d'évaluation environnementale par la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe), en date du 27 octobre 2022
- Délibération n°2022-033 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles du 25 mai 2022, sollicitant la communauté de communes et son Président pour l'engagement de la procédure de modification simplifiée
- Délibération n°2022_106 du conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain du 16 juin 2022, engageant la procédure de modification du PLU
Arrêté communautaire n°22_54_DAT_AR du 17 juin 2022, engageant la procédure de modification simplifiée du PLU
Certificats d'affichage de l'arrêté précité, à la communauté de communes et à la commune de La Salvetat-St-Gilles
- Délibération n°2022_226 du conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain du 15 décembre 2022, définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier Délibération n° 2022-75 du conseil municipal de La Salvetat-St-Gilles du 14 décembre 2022, autorisant la communauté de communes à définir les modalités de mise à disposition du public du dossier
- Justificatif de parution en ligne sur le site internet de La Gazette du Midi du 16 décembre 2022, informant de la mise à disposition du public du projet

2. Publicité et affichage – avis au public

Un affichage relatif à la mise à disposition du dossier au public a été effectué en mairie et à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, tout au long de cette dernière.

Un article a été publié en ligne dans le journal « La Gazette du Midi », à partir du 16 décembre 2022.

3. Information sur le site internet de la ville et de la Communauté de Communes

Un article a été publié sur le site internet de La-Salvetat-Saint-Gilles et sur celui de la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, au moins 8 jours avant la mise à disposition pour avertir le public de cette dernière, tel qu'indiqué dans la délibération n°2022-226 du conseil communautaire du 15 décembre 2022. Un autre article ainsi que le dossier complet ont été publiés durant toute la durée de l'enquête, du jeudi 05 janvier 2023 au lundi 06 février 2023 inclus.

4. Contributions reçues

Un courrier a été reçu à la mairie de La-Salvetat-Saint-Gilles et un autre à la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain. Aucun message n'a été réceptionné sur la messagerie mise à disposition, à savoir « planification@grandouesttoulousain.fr ».

Analyse des contributions reçues

Plusieurs points sont abordés dans les contributions reçues.

REÇU EN PREFECTURE

Acte de l'administration, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la réception par la préfecture de Toulouse.

Point n°1

Les 2 courriers interrogent l'opportunité de réaliser une salle des fêtes dans la zone d'activités actuelle. Ceci n'est pas l'objet de la modification simplifiée, qui vise à faire évoluer le règlement de zonage pour autoriser l'installation des « équipements publics d'intérêt collectifs et services publics » en zone UE.

Ainsi, ce premier point n'appelle pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée.

Point n°2

Quelques remarques concernent la compréhension de certaines règles dont la procédure de modification simplifiée propose de faire évoluer la rédaction. La rédaction proposée vise à rendre les règles plus compréhensibles et à éviter leur interprétation.

Ainsi, ce second point n'appelle pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée.

Point n°3

Un des courriers questionne le contenu du dossier mis à disposition du public et notamment la présence dans le dossier d'un courrier du Conseil Départementale de Haute-Garonne et les éléments relatifs à la non-réalisation d'une étude environnementale.

Ces éléments relèvent de la procédure de modification simplifiée telle qu'elle est définie par le Code de l'Urbanisme. Le Conseil Départementale de Haute-Garonne a émis un avis en tant que Personne Publique Associée en application de l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme. L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale et la décision du conseil communautaire de ne pas réaliser d'étude environnementale relèvent des articles R104-12 et R104-28 du Code de l'Urbanisme. Ces pièces sont des pièces obligatoires du dossier mis à disposition.

Ainsi, ce dernier point n'appelle pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée.

Bilan global de la mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles

Les 2 contributions reçues dans le cadre modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de La-Salvetat-Saint Gilles n'appellent pas à faire évoluer le dossier.

L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

DONNE un avis favorable à l'approbation par la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain,
APPROUVE ce bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Président
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

Le 18/04/2023

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois
Application agréée E.localite.com réception par la préfecture de Toulouse.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2023

DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE LA
SALVETAT ST-GILLES

DATE DE CONVOCATION
5 AVRIL 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	29
Présents	22
Absents	0
Procurations	7
Votants	29
Pour	29

Objet
**APPROBATION DE LA MODIFICATION
SIMPLIFIÉE N°2 DU PLU DE LA
COMMUNE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Le

Publié ou notifié,
Le

Le Maire,

Le 12 avril deux mille vingt-trois, à 19 heures, le Conseil d'Administration de LA SALVETAT ST-GILLES, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de François ARDERIU, Maire.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs – ARDERIU – ANDRAU – BERGOUGNIOU – MORANGE – ABDELAOUI – LABAT – BAROIS – DIAZ – DALLA-BARBA – LUMEAU – SALAS – COURADETTE – JOCKIN – DRAGNE – GADAL – GAMBLIN – PATTI – FAURE – REVOLLIER – DELON – FALIERES – VOISIN

Absents et excusés :

Mesdames et Messieurs – TERKI – GONZALVEZ – BOUSQUET – COSTES – PONS – BENSAID – SANNI-RODRIGO

Procurations :

En application de l'article L 2121-20 du CGCT

Mme TERKI donne procuration à Mme ANDRAU

Mme GONZALVEZ donne procuration à Mme LABAT

M. BOUSQUET donne procuration à M. BAROIS

M. COSTES donne procuration à M. ABDELAOUI

M. PONS donne procuration à Mme DIAZ

Mme BENSAID donne procuration à M. DALLA-BARBA

Mme SANNI-RODRIGUO donne procuration à M. LULMEAU

Secrétaire de séance :

M. Clément GADAL

En application de l'article L 2121-15 du CGCT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 153-21,

Vu les statuts de la communauté de communes Le Grand Ouest Toulousain,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvé par délibération du conseil municipal du 22 novembre 2004,

Vu les modifications de droit commun du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvées par délibérations du conseil municipal du 27 juin 2005, du 12 février 2008, du 13 mai 2008, du 23 juin 2010, du 13 février 2012 et du 12 avril 2018,

Vu la révision simplifiée du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibérations du conseil municipal du 13 février 2012,

Vu la modification simplifiée de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibérations du conseil municipal du 18 mars 2013,

Vu le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain, à compter du 31 décembre 2018, délibéré lors du conseil communautaire du 20 septembre 2018,

Vu la demande d'engagement de la procédure de modification simplifiée du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles approuvée par délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2022,

REÇU EN PRÉFECTURE

Acte de l'administration, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa réception par la préfecture de Toulouse.

Vu l'engagement de la modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles, approuvé par délibérations du conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain du 16 juin 2022, et acté par arrêté du Président en date du 17 juin 2022,

Vu la délibération n°2022-75 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 14 décembre 2022, donnant un avis favorable aux modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles,

Vu la délibération n°2022-226 du conseil communautaire de la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain en date du 15 décembre 2022 fixant les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles,

Vu la délibération n°2022-74 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 14 décembre 2022 décidant de ne pas réaliser d'évaluation environnementale,

Vu la délibération n°2022-225 du conseil communautaire de la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain en date du 15 décembre 2022, décidant de ne pas réaliser d'évaluation environnementale, après examen au cas par cas de la MRAE et avis conforme de dispense d'évaluation environnementale en date du 27 octobre 2022,

Vu la délibération n°2023-32 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 12 avril 2023 tirant le bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération n°2023-33 du conseil municipal de La-Salvetat-Saint-Gilles en date du 12 avril 2023 demandant au conseil communautaire d'approuver la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu la délibération n°2023-084 du conseil communautaire de la communauté de communes le Grand Ouest Toulousain en date du 20 avril 2023, tirant le bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme,

Vu le dossier mis à disposition du public, composé du projet de modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles et l'exposé de ses motifs, l'avis des Personnes Publiques Associées, la décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale et d'autres pièces en lien avec la procédure,

Vu les deux courriers reçus en date du 30 janvier et du 06 février 2023, dans le cadre de ladite mise à disposition, **Considérant** que les contributions reçues n'appellent pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU,

Considérant que l'avis de la Direction Départementale des Territoires, celui de Tisséo et celui du Conseil Départemental de Haute-Garonne n'appellent pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU,

Considérant que le projet de modification simplifiée n°2 du PLU tel qu'il est présenté au Conseil Communautaire est prêt à être approuvé,

M. le Maire rappelle que la modification simplifiée n°2 du PLU de La-Salvetat-Saint-Gilles a été engagée par arrêté de la Communauté de Communes le 17 juin 2022, après délibération du Conseil Communautaire en date du 16 juin 2022 et délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2022.

Il informe que le dossier a été notifié aux personnes publiques associées le 24 août 2022, que la Direction Départementale des Territoires et Tisséo ont émis un avis favorable sans prescriptions.

Le Conseil Départemental de Haute-Garonne a envoyé une demande de modification du projet en lien avec le Réseau Express Vélo (REV). Il apparaît que pour préserver la réalisation du REV et ne pas obérer ou rendre plus onéreuse sa réalisation, l'outil adapté est l'instauration, par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, d'un périmètre de prise en considération d'un projet au titre de l'article L424-1 du Code de l'Urbanisme. Ainsi, le courrier du CD31 n'appelle pas à faire évoluer le dossier de modification simplifiée n°2. Un courrier de réponse sera adressé en ce sens au CD31.

Le projet a également été transmis à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale le 15 septembre 2022 qui a rendu un avis conforme de dispense d'évaluation environnementale le 27 octobre 2022 conduisant à la décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale de la procédure par délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022.

Le projet a été mis à disposition du public durant un mois à la mairie de La-Salvetat-Saint-Gilles et au siège de la Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain, du 05 janvier 2023 au 06 février 2023, conformément aux modalités définies par la délibération de Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2022. Le bilan de la mise à disposition a été tiré dans la délibération 2023_084 du 20 avril 2023. Les contributions reçues dans le

REÇU EN PREFECTURE

Le 21/04/2023

Acte certifié conforme, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de la réception par la préfecture de Toulouse.

cadre de la mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme n'appellent pas à faire évoluer le dossier.

Evolution du dossier de modification simplifiée

Le dossier de modification simplifiée n°2 du PLU tel qu'il a été mis à disposition n'est pas modifié, il vous est proposé de l'approuver.

L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ENTENDU,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la modification simplifiée n°2 du PLU telle qu'elle est annexée à la présente délibération,
DIT que conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, cette délibération fera l'objet d'un affichage au siège de Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain et à la Mairie de La-Salvetat-Saint-Gilles pendant une durée d'un mois. Cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera également publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain.

DIT que le PLU ainsi modifié et la présente délibération seront publiés sur le portail national de l'urbanisme (www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

DIT que la présente délibération et les dispositions engendrées par la modification simplifiée du PLU seront exécutoires à compter de leur réception par le Préfet, sous réserve de sa publication sur le portail national de l'urbanisme et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité précitées.

DIT que le PLU modifié est tenu à la disposition du public en mairie de La-Salvetat-Saint-Gilles et au siège du Grand Ouest Toulousain aux heures et jours habituels d'ouverture.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an désignés ci-dessus.

Les signatures figurent au registre.

Le Président
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

Le 21/04/2023

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa réception par la préfecture de Toulouse.

REÇU EN PREFECTURE

le 21/04/2023

Application agréée E-legalite.com